

PAIEMENT DE RANÇONS

■ La France renfloue les caisses des terroristes

Lire en page 2

ALORS QUE L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE S'INTENSIFIE

■ El Ayoun souffre le martyr

Lire en page 24

Ould Abbès promet de réguler le marché du médicament

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1120 Ven. 12 - Sam. 13 novembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

Deux terroristes éliminés à Sidi Daoud (Boumerdès)

Page 2

Il émet de graves accusations à l'encontre du président de la FAF

HANNACHI VIDE SON SAC

Lire en page 17



DÉCÈS DE
KELTOUM

Ph./D.R.



UNE ARTISTE ÉNERGIQUE ET RACÉE S'EN VA

Lire notre cahier culture pages 11, 12, 13 et 14

Phs./D.R.

COOPÉRATION ALGÉRO-AMÉRICAINE SUR LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Des officiers algériens en formation

L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, M. David Pearce a souligné l'importance de « partenariats performants » entre les ministères de la Justice et les départements de police. La cybercriminalité est en « croissance continue et aucune frontière ni juridiction ne l'arrête ».

PAR MASSINISSA BENLAKHAL

La coopération internationale sur la lutte contre le crime organisé est « nécessaire et essentielle », a indiqué jeudi à Alger le directeur général des affaires judiciaires et juridiques au ministère de la Justice, M. Mohamed Amara. Intervenant lors de la séance de clôture d'une session de formation animée par des experts américains sur la lutte contre la cybercriminalité au profit de magistrats, M. Amara a souligné qu'« aucun Etat ne peut à lui seul, lutter contre les formes développées de crimes dont les auteurs utilisent des technologies de



La cybercriminalité au cœur des préoccupations des autorités.

pointe".

La coopération judiciaire entre l'Algérie et les Etats-Unis, a-t-il dit, s'est renforcée davantage à la faveur de la signature d'une convention de coopération en matière pénale entre les deux pays lors de la visite du ministre américain de la Justice en Algérie en avril dernier. L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, M. David

Pearce, présent à la clôture de cette session, a souligné, de son côté, l'importance de « partenariats performants » entre les ministères de la Justice et les départements de police. La cybercriminalité est en « croissance continue et aucune frontière ni juridiction ne l'arrête », a-t-il dit. « Quotidiennement les cybercriminels se livrent à de nom-

breuses infractions, notamment des atteintes à la sécurité des particuliers, des entreprises et des gouvernements. Ces infractions portent sur le détournement de fonds, la fraude, le vol de données personnelles, le terrorisme, les atteintes à la propriété intellectuelle, la pédopornographie et les agressions sexuelles contre des enfants », a poursuivi M.

Pearce. Il a, à cette occasion, mis en exergue l'importance de cette session de formation pour l'établissement d'un « partenariat plus performant » entre l'Algérie et son pays dans la lutte contre la cybercriminalité. Cette session de formation de 10 jours a été organisée au profit de 10 officiers de la Police judiciaire et 60 magistrats spécialisés dans le crime organisé. Les ateliers de travail ont porté sur des cas pratiques en vue de permettre aux participants d'assimiler les enseignements théoriques dans un cadre interactif. Il s'agit là « du lancement d'un programme ambitieux entre les deux pays reposant sur l'échange d'expériences », a affirmé M. Amara.

La session a porté sur les procédures d'enquête et d'établissement de la preuve de cybercriminalité, la relation de la cybercriminalité avec le crime organisé, la sécurité des informations et des données et les moyens d'exploitation de l'Internet et du courrier électronique ainsi que la coopération internationale en la matière.

M. B.

LA PRÉSIDENTE DE L'ARPT L'A DÉCLARÉ

L'Algérie mieux outillée contre la cybercriminalité

PAR AHMED BOUARABA

La lutte contre la cybercriminalité en Algérie s'intensifie à travers la mise en place d'outils juridiques nécessaires et le lancement de campagnes de sensibilisation sur ce fléau a annoncé, jeudi dernier à Dakar, Mme Zohra Derdouri, présidente du conseil d'administration de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT).

S'exprimant devant le panel « lutte contre les cybermenaces », initié dans le cadre du Symposium mondial des régula-

teurs (GSR), Mme Derdouri a fait savoir qu'« en Algérie, la lutte contre la cybercriminalité prend de plus en plus d'ampleur », et ce, a-t-elle expliqué « en lançant des projets de création d'organes légaux de prévention et de lutte contre la criminalité liées aux TIC ». Reconnaisant qu'au plan national et international « beaucoup reste à faire », et que « le chemin est encore long en matière de lutte contre la cybercriminalité », Derdouri a mis l'accent sur l'importance de procéder aux échanges d'informations en la matière et d'une action commune en cas d'actes avérés de cybercri-

minalité. Afin de faire face à ce phénomène qui, a estimé la présidente, « regroupe toutes les infractions pénales », elle a déclaré, tout en soulignant le rôle que devraient avoir les décideurs et les régulateurs, qu'« Il faut définir les responsabilités sur la base d'un certain nombre de règles au niveau national et international pour une lutte efficace contre les menaces liées aux TIC ». Par ailleurs, Derdouri a noté que les cybercriminels mènent leurs attaques en tirant partie de la dématérialisation des actions, des erreurs de conception et de gestion, de la dépendance aux techno-

logies ainsi que de l'interdépendance des systèmes et infrastructures. A cet effet, « il est impératif de mettre en place les procédures et les moyens nécessaires à la lutte et à la prévention contre ce danger à travers une coopération régionale et internationale et de conventions permettant d'orchestrer des actions, et des investigations communes » a-t-elle noté, avant d'ajouter que « la sensibilisation des utilisateurs à ces menaces reste le meilleur moyen permettant de protéger les libertés individuelles, les biens économiques, l'ordre public ainsi que la propriété intellectuelle ». A.B.

ATTENTAT TERRORISTE À BOGHNI 1 mort et 4 blessés

Un citoyen a été tué et quatre autres blessés, hier, dans un attentat terroriste qui s'est produit à Boghni, quarante kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. L'attaque terroriste s'est produite à 9h45 et a visé un fourgon J9 transportant des agents de sécurité travaillant au sein de la société canadienne SNC Lavalin. Selon des sources concordantes, il s'agit d'une bombe commandée à distance ayant été actionnée à l'arrivée du fourgon, au niveau d'un virage à la sortie sud-ouest de la ville de Boghni, menant vers la ville de Draâ El-Mizan. Un passager a été tué sur le coup alors que quatre autres ont été blessés. Les victimes ont été transportées vers le pavillon des urgences chirurgicales de l'hôpital de Boghni, où ils ont bénéficié des soins nécessaires. La région de Boghni a vécu plusieurs mois dans une accalmie totale et aucun attentat n'a été enregistré ces derniers temps, notamment grâce à la vigilance et à la mobilisation des forces de sécurité. L'attentat d'hier intervient quinze jours après celui perpétré sur l'autre versant de la wilaya de Tizi-Ouzou. Il y a deux semaines, un convoi des forces de l'ANP a été la cible d'une attaque à la bombe ayant fait deux morts et six blessés. Malgré un retour au calme dans la région, les forces de sécurité poursuivent les opérations antiterroristes et les ratissages aux quatre coins de la région. L. B.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DES TIC

Alger et Tunis signent un protocole d'accord

Un accord de coopération dans le domaine de la Poste et des Technologies de la communication et de l'information a été signé, hier, entre l'Algérie et la Tunisie en marge des travaux du Forum international sur les technologies de l'information qui se tient dans la ville tunisienne de Hammamet. L'accord a été signé, du côté algérien, par le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, et par le ministre des Technologies de la communication, Mohamed Ennacer Ammar, pour la partie tunisienne. Le document signé porte sur l'échange d'informations et d'expériences

entre l'Algérie et la Tunisie dans le secteur de la Poste et des Technologies de l'information « sur la base de l'intérêt commun », ainsi que le développement des technologies et des services relatifs au commerce et aux marchés. Le document insiste sur le développement des compétences des effectifs à travers des programmes, des conférences et des séminaires en matière des Postes et des Technologies de l'information, la mise en place d'un partenariat entre les entrepreneurs et opérateurs algériens et tunisiens et l'échange d'informations et de documents sur les questions d'intérêt commun. APS

BOUMERDÈS

Deux terroristes éliminés à Sidi Daoud

PAR TAHAR OUNAS

Les forces de sécurité ont abattu dans la matinée d'avant-hier, deux dangereux terroristes au lieu dit Ouled Hellal dans la localité de Sahel Bouberek sur une route menant de Cap Djenet à Sidi Daoud à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. Celles-ci ajoutent que deux kalachnikov ont été récupérées sur les deux terroristes ainsi qu'un lot de munitions. Agissant sur la foi d'informations faisant état de mouvements suspects de groupes terroristes dans la région,

l'ANP a tendu une embuscade au niveau de cet endroit jouxtant les massifs forestiers de Sahel Bouberek. Un échange de tirs nourris s'en est alors suivi entre les deux parties qui s'est soldé par l'élimination de deux terroristes qui seraient affiliés à la série de Sidi Daoud de l'organisation de Droukdel. Les corps des deux terroristes ont été transférés vers un hôpital de la région pour identification. Ce coup de filet intervient trois jours après l'élimination d'un dangereux chef terroriste sur les hauteurs de Sidi-Ali Bounab par les soldats de l'ANP lors d'une opération de ratissage au lieu dit Aït Ziane.

Par ailleurs, des sources non encore confirmées indiquent qu'une dizaine de terroristes ont été éliminés dans plusieurs régions de Boumerdès depuis le début du mois en cours. Il semble que les forces de sécurité, tous corps confondus, sont déterminés à éradiquer la nébuleuse terroriste qui continue de semer la terreur parmi les citoyens. Preuve en est les coups de boutoir assésés aux groupes terroristes ça et là et la pression qui s'exerce sur eux notamment par la multiplication des ratissages et les moyens humains et matériels mis en branle par les services de sécurité.

T. O.

CRIMINALISATION DU PAIEMENT DE RANÇONS À DES GROUPES TERRORISTES

LA FRANCE BAFOUÉ LES LOIS

Les trois otages français cadres de la compagnie maritime Bourbon enlevés en mer dans la nuit du 21 au 22 septembre lors d'une attaque sur le champ pétrolier exploité par la société Addax, situé au large du Nigeria, ont été libérés mercredi passé.

PAR SORAYA HAKIM

La société française, pour ce faire, a payé la somme de 109 mille euros soit 150 mille dollars US. La France démontre une fois de plus qu'elle est réfractaire à toutes les lois qui incriminent le paiement de rançons pour des actes terroristes, alors que les Etats-Unis ont partagé la position de l'Algérie et condamné la pratique lors d'une conférence qui s'est tenue au siège de l'ambassade par la voix du principal adjoint de l'assistant



du secrétaire à la Défense M. Joseph McMillan. Celui-ci estime que le « paiement de rançons endommage les efforts de lutte contre le terrorisme ». Il affirme avec force qu'il ne faut pas faire de concessions.

Il faut croire que La France n'en a cure et agit en solo en défiant toutes les lois qui régissent la criminalisation du paiement de rançons à des groupes terroristes. Autrement dit, la France renfloue les

caisses du terrorisme international d'abord et celle de l'AQMI en particulier alors que le Conseil de sécurité de l'Onu a réaffirmé l'obligation faite aux Etats membres de réprimer le financement d'actes terroristes et où l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer à cors et à cris l'incrimination juridique après avoir saisi la commission des droits de l'Homme pour appuyer la résolution 1904 de l'ONU. Mais la France est sourde à tout ce qui peut se dire ou se faire dans l'hémicycle des Nations unies. L'attitude complaisante de Sarkozy va a contrario des engagements pris par les pays du Sahel et de l'Algérie notamment et ne veut surtout pas retenir les leçons algériennes. Des réunions du conseil des chefs d'état-major des pays membres du comité d'état-major opérationnel conjoint ont eu lieu en Algérie. C'est dire tout l'intérêt qu'accorde l'Algérie à la sécurité dans la région qui est plus qu'une nécessité.

S. H.

La position de l'Algérie de plus en plus confortée

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, a souligné jeudi à Alger la convergence de vues "totale" entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans la lutte contre le terrorisme. « Nous avons une convergence de vues totale avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord dans la lutte contre le phénomène du terrorisme », a affirmé M. Messahel à l'issue d'une réunion de travail avec le ministre britannique chargé des Affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, M. Alistair Burt. S'agissant du paiement des rançons aux groupes terroristes, M. Burt a souligné qu'il était « juste » de lutter contre cette méthode. « Le terrorisme représente une menace pour tout le monde. Il y a différentes manières d'y faire face. Nous sommes de l'avis de l'Algérie en ce qui concerne la criminalisation du paiement de rançons qui, pour nous, peut être la base du financement des terroristes. Il est donc juste de lutter contre le paiement de rançons », a-t-il expliqué à ce propos. Dans un autre sens, le

haut responsable britannique, a expliqué « la nécessité de convaincre les jeunes générations que ceux qui adoptent les positions de violences extrémistes ne représentent aucunement la véritable tendance de l'Islam ». L'Algérie, a rappelé M. Alistair Burt, est un partenaire « très proche » pour le Royaume. Il dira à ce sujet que « l'Algérie est un partenaire très proche pour le Royaume-Uni, et les deux pays entretiennent d'anciennes et de bonnes relations ». D'autant plus, a-t-il affirmé, que les relations entre les deux pays sont « variées, notamment dans les domaines du commerce et l'énergie, la défense et la sécurité ». « Il s'agit de ma première visite dans la région depuis que j'occupe le poste de ministre chargé des Affaires du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et c'est une opportunité pour moi pour discuter (avec les responsables algériens) des moyens de développer les relations bilatérales », a ajouté le ministre britannique. Plusieurs volets de la coopération bilatérale entre les deux pays, a indiqué M. Messahel, ont été passés en revue, notamment pour ce qui est des domaines de

l'énergie, hors hydrocarbures, la culture, l'éducation et l'assistance technique. M. Messahel a relevé, dans ce sens, que les deux parties ont convenu de travailler ensemble à sa densification, ainsi qu'au renforcement de son cadre juridique à travers la signature de nouveaux accords. La situation sécuritaire dans la région du Sahel a été également évoquée entre les deux parties, a précisé le ministre algérien. Et d'ajouter que « nous avons exposé notre position et approche sur la voie que nous devons entreprendre en tant que pays de la région pour lutter contre le phénomène du terrorisme au Sahel et quelle est la place de nos partenaires européens et autres dans ce qui peut être amené comme moyens d'accompagnement aux pays de la région dans la lutte anti-terroriste ». Mercredi passé, faut-il le rappeler, le principal adjoint de l'assistant du secrétaire à la Défense, chargé des Affaires de sécurité internationale aux Etats-Unis d'Amérique, M. Joseph Mc Millan, avait affirmé qu'aucune concession ne doit être faite aux groupes terroristes en matière de paiement de rançons.

M. B.

ZAPATERO DÉPÊCHE MORATINOS À ALGER

Le sommet de l'UPM en question

PAR AMINE SALAMA

L'Union pour la Méditerranée (UPM) n'arrive pas à trouver ses marques. Plus de deux années après sa création, lors d'un sommet tenu à Paris le 14 juillet 2008, cette organisation peine en effet à tenir une deuxième rencontre au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. L'Espagne déploie d'importants efforts diplomatiques pour convaincre les pays membres de cette organisation à prendre part au sommet prévu initialement à Barcelone le 21 novembre prochain. Et c'est dans ce cadre que s'inscrit la visite effectuée avant-hier à Alger par l'ex-ministre espagnol des Affaires étrangères, Miguel Moratinos. Cet envoyé spécial, qui était porteur d'un message du président du gouvernement d'Espagne, José Luis Rodriguez Zapatero, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est sans doute venu aussi dans le but de sonder la position de l'Algérie à propos de la tenue de ce deuxième sommet à Barcelone, siège du secrétariat général de l'UPM. Moratinos n'a, cependant, pas pu rencontrer le chef de l'Etat est d'aucuns ont interprété cela comme un signe du non enthousiasme de l'Algérie à prendre part à ce

sommet de Barcelone. L'envoyé spécial du gouvernement espagnol a été toutefois reçu par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Une rencontre à laquelle a participé le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci. Mais rien n'a filtré de la teneur de ces entretiens tant les deux parties ont observé le silence total puisqu'aucune déclaration n'a été accordée aux médias à l'issue de cette audience. Ce n'était pas le cas en Tunisie où suite à l'audience que lui a accordée le président Zine El Abidine Ben Ali, Moratinos a déclaré que « nous œuvrons pour identifier les meilleures opportunités et réunir les conditions appropriées en vue de renforcer l'initiative du président français Nicolas Sarkozy relative à l'Union pour la Méditerranée ». Il a aussi indiqué avoir « trouvé auprès du président Zine El Abidine Ben Ali le soutien total à la politique européenne en Méditerranée, l'engagement en faveur de l'Union pour la Méditerranée et la volonté de continuer à réunir les conditions favorables à la tenue du sommet de l'Union, dont la date n'a pas encore été fixée ». Ainsi donc Moratinos reconnaît implicitement qu'il y a encore des obstacles sur le chemin de l'UPM, d'où les difficultés à arrêter une date pour la tenue de ce sommet. Un sommet,

rappelons-le, qui devait se tenir initialement le 7 juin dernier à Barcelone, mais qui a été finalement reporté. A l'époque le porte-parole du président égyptien, dont le pays co-préside l'UPM avec la France et le ministre espagnol des Affaires étrangères, ont indiqué que ce report avait été décidé en vue de « donner du temps aux pourparlers indirects ». Ils faisaient allusion aux discussions entamées entre les Palestiniens et les Israéliens. Il faut dire que c'est le conflit israélo-palestinien qui est à l'origine du blocage de l'UPM. En effet l'agression barbare israélienne contre la bande de Ghaza, qui a fait des centaines de morts et causé d'importantes destructions des infrastructures de ce territoire, qui a poussé les pays arabes et conditionné toute relance de l'UPM par la réalisation de progrès tangibles du processus de paix au Proche-Orient. L'Algérie, au même titre que les pays arabes, n'a pas apprécié l'attitude mitigée des Européens lors de cette agression israélienne. En somme tout dépend de l'évolution de la situation au Proche-Orient où Israël donne chaque jour davantage la preuve de son hostilité vis-à-vis des droits du peuple palestinien.

A. S.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Paris et Alger signent un protocole d'accord

Un protocole d'accord pour une convention-cadre dans le domaine de l'aménagement des territoires a été signé, jeudi dernier à Alger, entre l'Algérie et la France. Le protocole a été signé, côté algérien, par le ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, M. Chérif Rahmani, et du côté français par la secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville, Mme Fadela Amara. A la faveur de cette convention, rapporte l'APS, il sera mis en place les axes de coopération et de partenariat en matière de développement des territoires urbains, d'échanges d'expériences, d'expertises en ingénierie territoriale, de formation, de montage de projets communs et de mise en œuvre de stratégies d'aménagement et de développement des territoires en liaison avec la mise en œuvre du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). Les thèmes de coopération retenus entre les deux parties sont des axes "majeurs" et visent à encadrer la stratégie du SNAT et à maîtriser le développement des territoires dans le cadre des quatre lignes directrices du SNAT, à savoir la durabilité, l'équilibre territorial, l'attractivité, la compétitivité et l'équité. Ce qui devrait aboutir à l'émergence en Algérie d'un système de villes qui répondent aux attentes des citoyens et qui présentent des capacités d'accueil qualitatives pour les générations futures. Dans son intervention, M. Rahmani a indiqué que la signature de ce protocole fait suite au processus engagé depuis longtemps entre l'Algérie et la France dans le cadre de la durabilité des relations bilatérales, qualifiées de "profondes et historiques". De son côté, Mme Amara a indiqué que la politique de la ville consiste à faire en sorte qu'il y ait un attachement de l'habitant à son quartier pour qu'il devienne acteur dans la transformation de sa cité et qu'il ait un sentiment d'appartenance. « De par l'expérience de plus de 30 ans dont bénéficie la France en matière de gestion de la ville, c'est un honneur pour mon pays d'apporter son expertise dans la politique de la ville au profit de l'Algérie », a-t-elle ajouté, insistant sur la mise en place d'un "véritable partenariat" entre les deux parties.

I. A.

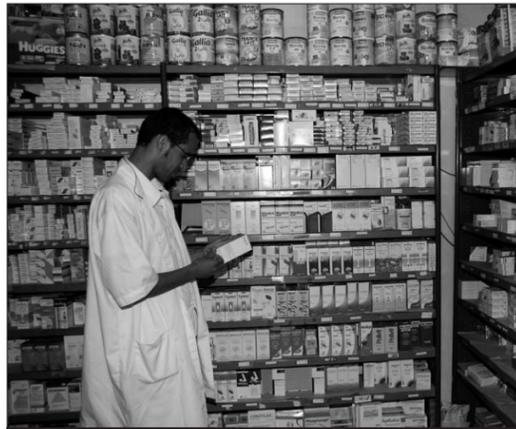
LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ PROMET L'ADOPTION DE NOUVELLES MESURES

Le marché du médicament sera réorganisé

Des mesures pour la réduction du nombre des grossistes des produits pharmaceutiques seront bientôt adoptées, a déclaré jeudi le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès dont il trouve la «présence excessive».

PAR INES AMROUDE

Réagissant à un exposé sur la situation du commerce de gros de médicaments, présenté par le professeur Farid Benhamdine, président de la Société algérienne de pharmacie (SAP), au cours d'une journée parlementaire sur le médicament. Le professeur Benhamdine a expliqué qu'il suffisait de redéfinir le cahier des charges pour que «le terrain se nettoie de lui-même». Selon lui, rapporte l'APS, le cahier des charges doit être conforme aux normes appliquées partout ailleurs, soit un stock de 15 jours, la détention de 90% de la nomenclature médicale et la



Ould-Abbès promet moins de grossistes du médicament.

livraison dans un délai maximal de 48 heures. Actuellement, il existe actuellement en Algérie 590 grossistes. «En France, la population est deux fois plus importante et il y a quatre fois plus de pharmacies alors que ce sont trois grossistes seulement qui détiennent 90% du marché», a ajouté M. Benhamdine jugeant «inadmissible» le nombre de grossistes en Algérie qui rend dif-

ficile le contrôle du marché du médicament. S'agissant de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) dont le texte de création a été voté en juillet 2008, le ministre de la Santé a indiqué qu'elle sera fonctionnelle dans un «proche avenir». La réglementation de cette agence constitue l'une des nouveautés de la nouvelle loi sanitaire qui, selon M. Ould Abbès, sera présentée au gouvernement au mois de décembre. Le ministre s'est contenté de souligner que ce sera une version «dépeussée et toilettée de la loi 85-05», ajoutant qu'elle permettra «l'assainissement de la pratique médicale».

De son côté, M. Benhamdine a estimé que l'Etat doit subventionner, en partie, le budget de l'ANPP «puisque les calculs ont montré que les recettes ne peuvent même pas couvrir la masse salariale du personnel». Or la loi, a-t-il dit, prévoit une indépendance financière, avec le maintien de la tutelle du ministère de la Santé dans la gestion. M.

Benhamdine a, par ailleurs, désapprouvé le fait que le texte de loi ne prévoit pas l'intégration du Laboratoire national du contrôle médical à l'ANPP, estimant que ceci lui ôte (à l'ANPP) la moitié de ses prérogatives. Interrogé sur la liste nationale des médicaments essentiels, M. Ould Abbès a déclaré qu'elle sera «revue à la baisse». «Nous sommes à 600 médicaments et c'est un peu trop», a-t-il jugé. Il a, toutefois, assuré que la liste des médicaments interdits à l'importation a été augmentée de 100 nouveaux autres pour atteindre ainsi 250. L'interdiction ne sera cependant effective qu'après la réception par le ministère d'un engagement écrit par les producteurs algériens d'assurer les quantités nécessaires pour couvrir le besoin national en médicaments pour l'année 2010. Le ministre a, par ailleurs, indiqué que l'incinération des 5 millions de doses des vaccins H1N1 se fera au cours de la semaine prochaine. I. A.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE L'A ANNONCÉ

Des primes pour les médecins pénitenciers

PAR AHMED BOUARABA

Des primes spéciales seront accordées aux médecins activant dans les établissements pénitentiaires, a annoncé jeudi dernier, Tayeb Belaïz, ministre de la Justice, garde des Sceaux, au cours d'une visite d'inspection à la maison d'arrêt de Tazoult dans la wilaya de Batna.

Cette mesure, a fait savoir Belaïz, est «une reconnaissance des efforts consentis par cette catégorie de médecins dans des conditions exceptionnelles, et du rôle joué par ces praticiens de la santé dans l'humanisation de ces établissements».

Le ministre a, entre autre, visité plusieurs pavillons de cet établissement pénitentiaire à l'instar de ceux de la prise en charge sanitaire des détenus ainsi que des classes d'enseignement. Acet effet, il a incité les détenus à œuvrer à obtenir une formation ou un certificat d'instruction pour pouvoir mieux assurer leur réinsertion dans la société au terme de leur détention. «La société a grand besoin de vous», a-t-il déclaré. Dans le même sens, le garde des Sceaux a signalé que les grands établissements de rééducations, disposant de tous les moyens de formation et d'enseignement et qui n'obtiendront pas de résultats satisfaisants aux épreuves du baccalauréat et

du brevet d'enseignement moyen verront leurs directeurs «dégradés». Par ailleurs le ministre a, au cours d'une visite d'inspection du siège du tribunal administratif, appelé à la sensibilisation des citoyens s'agissant du retrait du casier judiciaire lequel a-t-il dit, «peut dorénavant être délivré par n'importe quelle juridiction». Il a souligné, à cette même occasion, le «rôle important» des tribunaux administratifs dans le système judiciaire national et la nécessité de mettre à leur disposition tous les moyens adéquats, au même titre que les autres tribunaux. Pour ce qui est de la nomination des magistrats au sein de cette juridiction, le ministre a souli-

gné que leur choix se fait selon les compétences, le mérite et la loyauté envers la patrie. M. Belaïz s'est également rendu sur le site du projet de la Maison de l'avocat (Dar El-Mouhami) qui est, a-t-il estimé, «une fierté pour le pays».

Il y a lieu de noter que cette structure, construite pour un montant de 250 millions de dinars, est la première du genre en Algérie. Par ailleurs, le garde des Sceaux a indiqué qu'un programme urgent a été retenu pour la construction de 13 établissements pénitentiaires en plus de 68 autres établissements à l'échelle nationale. A. B.

4^{ES} OLYMPIADES DES MÉTIERS

900 jeunes stagiaires attendus

Quelque 900 jeunes stagiaires, issus du secteur de la formation et de l'enseignement professionnel, participeront aux 4^{es} Olympiades des métiers qui se tiendront à Alger, fin décembre de l'année en cours. Dans un entretien accordé à l'APS, Lounes Gacem, directeur de l'Institut de la formation et de l'enseignement professionnels de Birkhadem, a affirmé que la sélection des stagiaires et apprentis du secteur s'est faite à l'issue des compétitions régionales qui se sont déroulées, rappelez-le, en avril dernier dans plusieurs wilayas du pays. Ces jeunes, informe-t-on, devaient se mesurer dans près de cinquante métiers inclus dans le programme pédagogique du secteur et répondant aux exigences du marché du travail, à savoir : le bâtiment, la menuiserie, l'électromécanique, l'électronique industrielle ainsi que d'autres domaines économiques. Dans ce sens, il y a lieu de préciser que cette édition se distinguera par l'intégration d'un nouveau métier dans la compétition, celui de la conception de sites web, indique-t-on de même source. En organisant cette manifestation pour donner une vision globale et concrète des métiers et compétences de l'époque, les Olympiades des métiers entendent promouvoir les métiers, reconnaître et valoriser les jeunes qui font le choix de la formation professionnelle. Tout en encourageant les compétiteurs à travailler davantage dans le but d'acquérir des compétences qui leur permettront de conquérir le monde du travail avec beaucoup de mérite, cette compétition incite, en outre, les jeunes à la créativité. A. B.

SÉCURITÉ AÉRIENNE ET UE, SURCHARGE, RETARD DE VOLS...

Les explications de Bouabdellah

PAR MUSTAPHA LAOUER

«Il y a un plan de surveillance auquel tous les pays empruntant le ciel international, doivent se soumettre», c'est ce qu'a confirmé jeudi le Président-directeur général d'Air Algérie qui était l'invité de la Chaîne III de la Radio nationale. Ouahid Bouabdallah a affirmé avoir été interrogé par la commission de sécurité européenne aérienne à Bruxelles sur les mesures de sécurité de vol et la mise en conformité au cours d'une rencontre à laquelle ont également assisté des représentants de la direction de l'aviation civile. Air Algérie a présenté un plan correctif sur les mesures de sécurité aérienne qui englobent tous les métiers d'Air Algérie, les opérations au sol, entretien des avions et le reste des procédures. Par ailleurs des mesures internes ont été opérées par le personnel de la compagnie.

Cette sortie médiatique a d'ailleurs été l'occasion pour le premier responsable de la compagnie aérienne nationale de revenir sur la dernière rumeur de l'éventuelle interdiction faite à la compagnie algérienne de survoler l'espace aérien européen. M. Bouabdallah dira à cet effet, «Nous ne sommes pas sur la liste noire, nous ne l'avons jamais été et nous le serons jamais grâce aux efforts que nous déployons dans le cadre des mesures aérienne et ce n'est que certains médias de notre pays qui ont fait écho de cette information qui nous a causé du tort». Air Algérie a présenté aux responsables de la commission européenne un plan conforme aux recommandations de mesures de sécurité internationale et ces contrôles

entrent dans le cadre normal des activités de ladite commission dont les experts sont d'ailleurs annoncés pour une visite en Algérie à partir d'aujourd'hui.

Le P-dg souligne encore: «Il y a toujours eu des inspections à notre demande et d'autres pour le contrôle du plan 145 qui concerne l'homologation de nos appareils pour survoler l'espace aérien européen pour l'obtention du certificat de vol qu'Air Algérie a déjà obtenu après la visite de trois inspecteurs de la commission de surveillance et de sécurité aérienne européenne qui ont examiné tous les métiers de la compagnie et contrôlé scrupuleusement ses avions. Il faut être très vigilant sur ce domaine avec une culture de sécurité». Dans ce cadre la compagnie nationale mène des actions d'investissements pour l'entretien de ses appareils et la formation de son personnel. Selon le P-dg d'Air Algérie, 65 millions de dollars ont été investis pour l'aménagement des cabines. Des mesures de navigabilité doivent être également prises en compte, car il suffit que des bagages soient mal entreposés ou qu'une moquette se détache pour causer la chute d'un passager. Il parlera aussi de la licence des pilotes qui n'est pas établie en anglais pour Air Algérie, tout en faisant remarquer que ce sont là des remarques secondaires, M. Bouabdallah rassure qu'aucune remarque n'a été faite à la compagnie sur l'état des moteurs des appareils de vol ou des mesures de sécurité internes dans les avions. Le plan de renouvellement a été également abordé et la compagnie a reçu deux avions alors que le troisième, un 737/800 sera réceptionné au courant de cette semaine, de même que la réception de quatre avions est programmée

pour le premier semestre 2011. Par ailleurs, un plan de renouvellement sera lancé en 2011 pour un montant de quatre cent millions d'euros. Des pics de charges des usagers sont également enregistrés par la compagnie durant les périodes estivales avec l'arrivée et départ des émigrés et ceux des hadjis, de ce fait la compagnie doit procéder au fret d'avions auprès des autres compagnies d'ailleurs cela entre dans un cadre normal. C'est ce qu'a confirmé le P-dg de la compagnie en disant : «Je ne peux pas acheter des avions uniquement pour faire face à ces périodes de grandes affluences et laisser ensuite l'appareil cloué au sol le reste de l'année, les frets se font par toutes les compagnies afin de répondre à un plan de surcharge». Des frets qui coûtent cher, mais restent rentables selon le premier responsable de la compagnie. Pour cette période de pèlerinage la compagnie a organisé soixante-dix vols vers les Lieux Saints en plus des soixante vols de la compagnie saoudienne. Certes si pour le départ, tout s'est bien passé, M. Bouabdallah craint la phase de retour des hadjis qui s'effectue toujours dans un climat de haute tension et souhaite que les agences de voyages s'organisent mieux pour leur faciliter la tâche. Aussi la compagnie prévoit l'achat de deux avions sanitaires en collaboration avec la Cnas pour répondre aux besoins de l'évacuation des malades. Enfin les retards de vols occasionnés aux voyageurs par la compagnie nationale retiennent l'attention du P-dg lequel d'ailleurs souligne que «des efforts sont entrepris pour éradiquer ce phénomène qui porte un préjudice à la compagnie et des remèdes y seront apportés rapidement». M. L.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU VEUT METTRE UN TERME AUX PÉNURIES D'EAU

La solution régionale pour améliorer l'irrigation des terres agricoles



Les problèmes inhérents aux pénuries et aux coupures d'eau potable dans les différentes régions du pays et les difficultés liées à la gestion de la clientèle sont deux des principaux axes à prendre en considération afin de prémunir les consommateurs et les citoyens contre l'infortune du manque d'eau, notamment durant la période estivale où la consommation d'eau atteint des pics considérables.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal a mis en relief, jeudi dernier, cette problématique en recommandant d'intervenir au niveau régional pour remédier à cette situation, et ce dans l'optique de développer des projets de mobilisation des ressources hydriques.

La finalité de cette stratégie consiste notamment à lutter efficacement contre

les pénuries d'eau potable.

A titre d'exemple, Sellal estime que la région de Naâma est édifiant pour valoriser cette expérience en ce sens que « le projet de transfert des eaux à partir du Chott El Gharbi vers les wilayas de Tlemcen et Sidi Bel-Abbès et bien d'autres régions de l'ouest du pays, pourra être opérationnel d'ici 15 jours ».

Il s'agit, en fait, d'une distance de 800 kilomètres de canalisations comportant pas moins de 60 stations de pompage, 28 châteaux d'eau devant générer près de 1.600 litres par seconde d'eau potable pour l'ensemble de ces régions de l'Ouest.

Inclus dans le Plan quinquennal de développement économique 2010-2014, ce projet nécessite une enveloppe financière de l'ordre de 40 milliards de dinars.

Ainsi, le bassin de Mekmen Ben Ammar a fait l'objet de moultes études menées ces dernières années par l'Agence nationale des ressources en eau (ANRE) pour la mobilisation d'eau potable et d'irrigation agricole.

La mobilisation des ressources hydriques pour les besoins de l'agriculture en matière d'irrigation de vastes surfaces agricoles permet notamment des rendements élevés pour les récoltes et l'atteinte des objectifs des performances en termes de rentabilité pour les agriculteurs, dont les plus productifs reçoivent

des indemnités spéciales et des récompenses de la part du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, comme l'a promis Rachid Benaïssa.

Sellal ajoute que « les eaux mobilisées devront permettre l'irrigation d'une large surface agricole et le développement de l'élevage » depuis Mechria où il a donné le coup d'envoi du projet de réalisation d'une station de traitement des eaux usées, dont les travaux ont été confiés à des entreprises étrangères (Espagne et Liban).

Seaco innove dans sa relation avec les clients

Dans un autre registre, les autorités veulent améliorer les relations des services des eaux avec les clients afin de mieux les sensibiliser sur les questions de l'utilisation rationnelle de l'eau.

La grande nouveauté est perceptible à la Société des eaux et de l'assainissement de Constantine (Seaco). La direction clientèle de Seaco s'est dotée, récemment d'une « salle blanche ». Le lieu, exempt de toute poussière, abrite le logiciel de traitement des relations clientèle Wat Erp, une création de SOMEI, la filiale informatique d'eau de Marseille. « Toute la gestion logicielle des 156 mille clients s'effectue là, ainsi que l'édition des factures et la relation clientèle » explique le directeur de la Seaco, Michel Valin. Wat Erp a fait la preuve, dit-il, de son efficacité. Vendu de par le monde, il gère la relation de trois millions et demi d'abonnés au service de l'eau. Par ailleurs, un centre relations clientèle a été mis en place par Seaco depuis le mois de mars 2010. Un numéro court (le 30 25) est mis à la disposition des citoyens pour leur permettre de transmettre plus rapidement leurs doléances et leurs remarques dans les meilleurs délais.

Ce centre nerveux de la relation clients abrite cinq salariés de la Seaco (quatre téléopérateurs et un superviseur) chargés de répondre aux consommateurs locaux. Il ouvre cinq jours et demi sur sept, avec une astreinte de nuit. Il a reçu exactement 5.446 appels depuis son ouverture le 8 mars dernier. Dans les vingt-trois agences de proximité, les clients peuvent d'ailleurs également

venir poser des questions ou s'enquérir des coupures d'eau ou des réparations à venir sur le réseau. « 90% des clients appellent pour s'informer à propos de la distribution de l'eau potable, soit qu'il y ait une coupure, soit qu'ils soupçonnent une fuite » reprend Michel Valin. Et si 7% appellent pour une question d'assainissement, les 3% d'appels restants sont motivés par leur facturation. L'étape suivante consistera, dans les mois à venir, à mettre en réseau, a-t-il ajouté, les vingt-trois agences de la Seaco, connectées avec la direction clientèle installée au 4^e KM.

A. A.

DOPÉ PAR UN RECU INATTENDU DES STOCKS PÉTROLIERS

Le pétrole au plus haut depuis deux ans

Les cours du pétrole accentuaient leur progression jeudi dernier en début d'échanges européens, évoluant à des niveaux plus vus depuis deux ans, sur un marché toujours porté par la publication la veille d'un recul colossal et inattendu des réserves pétrolières américaines.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre s'échangeait à 89,47 dollars sur l'InterContinental Exchange de Londres, progressant de 51 cents par rapport à la clôture de la veille.

Le baril de Brent est monté jeudi jusqu'à 89,70 dollars, son niveau le plus élevé depuis deux ans, et à courte distance du seuil de 90 dollars qu'il n'a plus franchi depuis début octobre 2008.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) à échéance identique gagnait 68 cents à 88,49 dollars.

Le WTI, qui a renoué depuis la semaine dernière avec ses niveaux de l'automne 2008, a atteint jeudi un nouveau plus haut depuis deux ans.

Une hausse du billet vert est habituellement de nature à rendre les achats de matières premières libellées en dollars, comme l'or noir, moins attractifs pour les investisseurs munis d'autres devises.

Les cours du brut étaient ainsi portés par la publication mercredi d'un recul bien plus fort que prévu et dans toutes les catégories des stocks pétroliers aux Etats-Unis lors de la semaine achevée le 5 novembre.

Selon le rapport publié par le Département américain de l'Energie (DoE), les stocks de brut aux Etats-Unis, qui évoluaient à leur plus haut niveau en vingt ans, ont reculé contre toutes attentes de 3,3 millions de barils.

Les stocks d'essence ont quant à eux diminué bien plus que prévu, de 1,9 million de barils, et les stocks de produits distillés (dont le gazole et le fioul de chauffage), très surveillés avant la période hivernale, ont également chuté plus qu'attendu, de 5 millions de barils.

Par ailleurs, les cours étaient soutenus par la publication d'indicateurs chinois, "qui ont fait état d'une activité économique solide", ajoutaient les analystes, ce qui implique que la demande chinoise de brut devrait rester robuste.

R.E.

LES FILIÈRES OLÉICOLE ET APICOLE EN DÉBAT À L'ALGEX

Stratégie pour augmenter la production et l'exportation

Des ateliers sur la création d'un groupement national à l'export pour les filières oléicole et avicole se tiendront à l'Agence algérienne de promotion des exportations (Algex).

Ces rencontres entre les spécialistes et les producteurs d'huile d'olive et du miel, prévues du 23 au 25 novembre courant, ont pour objectif essentiel de rechercher les opportunités de partenariat et de coopération entre les différents intervenants afin de promouvoir la production optimale et dégager des excédents importants et suffisants pour l'exportation, sachant que l'huile d'olive algérienne est de qualité supérieure et est très prisée sur le marché européen.

Ainsi, les responsables de l'Algex et du Programme de soutien et d'aide financière et logistique aux petites et moyennes entreprises (PME) Optimexport, animeront un

large débat en présence des experts et des opérateurs économiques versés dans l'oléiculture et l'apiculture.

Il s'agit, en fait, de piloter des rencontres strictement professionnelles portant sur l'étude de la faisabilité de création et d'installation d'un groupement national destiné à s'adonner exclusivement à des activités exportatrices dans les filières oléicole et apicole. Alors que la production nationale d'huile d'olive est en hausse de 300 % ces dernières années, un appel a été lancé récemment par les autorités compétentes concernées par le développement de ces activités pour promouvoir les exportations.

L'Algérie veut ainsi imiter l'exemple de l'Italie et de la Tunisie qui tirent des centaines de millions d'euros de l'exportation de l'huile d'olive. Depuis quatre années, les agriculteurs algériens ont lancé une opéra-

tion de plantation de plus de 500 mille oliviers pour pouvoir récolter plus de 2,5 millions de quintaux d'olives à court et moyen termes.

Rappelons que l'Etat a consenti des subventions financières estimées à plus de 200 milliards de centimes sous forme d'aides à la filière, soit près de 45% des investissements accordés dans le cadre du Fonds national de développement agricole.

Avec la multiplication des rencontres entre les professionnels du secteur et l'encouragement apporté par l'Etat pour développer les exportations d'huile et de miel pur, il est fort possible de doter les exportateurs d'outils importants et adéquats pour maximiser leurs activités exportatrices. Cela permet notamment de diversifier l'économie nationale et les exportations de produits agricoles.

A. A.



PORT DE SIDI-FREDJ, PÊCHE À LA LIGNE

DE PLUS EN PLUS D'ADEPTES ATTIRÉS

Une longue rangée de pêcheurs, tournant le dos à la foule, "seuls" sur leurs rochers sur lesquels viennent s'écraser les lames. Chacun d'eux est enfermé dans un monde bien à lui loin de tous et de tout. La seule chose qui peut les faire réagir, c'est quand un poisson imprudent vient parfois taquiner leur ligne ou avaler goulûment l'hameçon.

PAR HASSIBA ABDALLAH

En cette période automnale, les nombreux estivants et visiteurs du port de Sidi-Fredj ont cédé place aux amateurs de la pêche à la ligne de plus en plus nombreux. Il faut dire que cet endroit continue d'attirer, même en automne, un flux impressionnant de familles et visiteurs lesquels profitent du moindre rayon de soleil pour investir les lieux. Ces amateurs de la pêche à la ligne, et de la sérénité, même s'ils préfèrent leur activité en solitaires sont bien contraints de partager les lieux avec ces "intrus" trop bruyants. Ce port en fait reste l'une des destinations favorites des familles et des jeunes qui y viennent de toute la capitale. Des parents s'y retrouvent avec leurs enfants pour profiter de l'air marin. Beaucoup de jeunes viennent remplir leurs yeux et têtes de rêve de large et luxe en admirant les belles embarcations arrimées au quai. D'autres préfèrent se prélasser aux terrasses des salons de thé ouverts sur les lieux.

Seuls dans leurs bulles, les pêcheurs loin de tous...

Restent les inconditionnels du calme et de la "zen attitude", soit les pêcheurs à la ligne. Ces derniers restent perdus dans leurs pensées face à la Gande-Bleue. Leur objectif n'est pas tant la prise que ces moments privilégiés loin du stress et lors desquels ils érigent une bulle autour d'eux qui les isole du reste du monde.

La pêche à la ligne pour apprendre la patience

Dans un quotidien fait de stress en continue la pêche à la canne est une pratique qui attire de plus en plus d'adeptes. En longeant le littoral algérois le même spectacle immuable s'offre aux yeux des profanes, une longue rangée de pêcheurs, tournant le dos à la foule, "seuls" sur leurs rochers sur lesquels viennent s'écraser les lames. Chacun d'eux est enfermé dans un monde bien à lui loin de tous et de tout. La seule chose qui peut les



Port de Sidi-Fredj.

faire réagir, c'est quand un poisson imprudent vient parfois taquiner leur ligne ou avaler goulûment l'appât trompeur. Beaucoup de ces amateurs de pêche à la ligne, dans la vie de tous les jours, sont pourtant loin d'être calmes, c'est donc l'immensité bleue qui les repose et les calme, les isolant pour quelques heures de toute cohue et tracas du quotidien. Dans une entente tacite chacun d'eux observe le silence le plus total et même si quelques mètres seulement les séparent les uns des autres, ils donnent l'impression d'être, chacun, isolé sur une île bien à lui.

Une passion relaxante héritée des aînés

La pêche à la ligne attire les personnes relativement mûres puisqu'ils sont tous âgés de plus de 26 ans. On a tenté de nous rapprocher d'eux, dans une tentative dérisoire de briser leurs fragiles bulles du moins pour quelques instants. Nous avons choisi pour cible un quinquagénaire au teint buriné par les embruns et qui a gardé le regard fixé sur le large en dépit de notre intrusion. Notre arrivée n'a pas semblé trop le gêner et il a accepté d'assouvir notre curiosité tout en gardant les yeux rivés sur les vagues. « *La pêche est ma passion depuis mon plus jeune âge. Elle m'a été transmise par mon père, lequel l'a découverte grâce à son frère aîné* », nous dit-il. Nous n'en tirerons pas plus aussi nous retirons sur la pointe des pieds le laissant dans son monde où nous n'avons pas de place.

Les Chinois se mettent à taquiner le poisson...

Les Chinois, installés en Algérie, ont fini à leur tour, par adopter les plis de leurs hôtes. Ils sont en fait de plus en plus nom-

breux à venir s'installer sur les rochers à côté des pêcheurs algériens pour titiller le goujon. Cette passion leur permet, tout en s'oxygénant en respirant l'air marin, de s'évader et d'oublier le phénoménal stress du travail de même que les nombreux aléas de la vie citadine. « *Je travaille dans le bâtiment. J'ai participé à plusieurs chantiers de construction à Alger. C'est un travail harassant et stressant, ces parties de pêche me permettent de décompresser* », nous dira Yang, un Chinois abordé sur les lieux.

Il nous explique que c'est en se rendant durant les week-ends sur les plages qu'il a remarqué ces hommes comme isolés du monde seuls sur leurs rochers. Intrigué il a tenu à tenter lui-même l'expérience pour tenter de comprendre ce que l'on peut ressentir en ces moments-là. Yang nous explique : « *La sérénité visible de ces hommes, dont je ne voyais pourtant que les dos, m'a incité à acquérir le matériel de pêche. Je me suis dit : Après tout, pourquoi pas moi... moi aussi je peux m'y mettre et depuis je viens là régulièrement* ». Ces nouvelles habitudes ont vraisemblablement des effets positifs sur Yang et ses deux amis qui l'accompagnaient ce jour-là puisqu'ils étaient détendus, même s'ils n'arrivent pas encore à s'isoler comme leurs camarades de "pêche".

Ils nous expliquent avoir toujours vécu dans de grandes cités où la vie est trépidante non-stop. La mer est donc devenue pour eux le meilleur moyen d'évasion. Le plus important pour ces nouveaux adeptes de la "zen attitude" est de passer de bons moments, peu importe la prise. Heureusement d'ailleurs, parce que Yang n'a rien pêché ce jour-là, pas le moindre alevin...

H. A.

BARAKI

Les récoltes agricoles noyées par les pluies

Bon nombre d'agriculteurs, activant dans les exploitations d'Alger-Est, ont subi d'importantes pertes à la suite des inondations enregistrées dans de nombreux champs situés dans les communes de la plaine de Mitidja. En l'absence de système de drainage moderne, les risques s'annoncent démultipliés d'autant que l'hiver s'annonce pluvieux.

Ainsi, d'importantes surfaces de pommes de terre plantées à la fin du mois de septembre dernier ont subi de graves dommages.

D'autres surfaces, cultivées en produits maraîchers, ont subi le même désolant sort. Les vergers qui s'étendent entre Larbaâ et Sidi-Moussa ont été submergés par les eaux pluviales.

Bien pire, les agrumes sont énormément endommagés suite aux fortes chutes de pluies abattues tout récemment sur la région de la Mitidja. Pour cela, plusieurs fermiers et exploitants dans les hangars déplorent les pertes infligées à leurs récoltes. Ils regrettent de plus le fait qu'ils se trouvaient en totale incapacité devant les crues ayant envahi leurs cultures, car les pistes et les chaussées n'ont pas été épargnées, ce qui rendait difficile toute tentative de sauvetage.

Pour cause, le système traditionnel de drainage a disparu de la plaine depuis belle lurette, et les actions de garanties contre les calamités naturelles, annoncées dernièrement par les pouvoirs publics, tardent en effet à voir le jour.

D'où la source d'inquiétude de pas mal d'agriculteurs de cette région, qui disent n'avoir à ce jour pas contracté d'assurance contre les catastrophes naturelles. On déplore également l'abattage d'arbres dans plusieurs endroits de la plaine d'Alger-Est. Sachant en substance que ces arbres furent pous longtemps des brise-vents. En plus, les agronomes du terroir estiment que « cette région jouissait par le passé d'un système de drainage très fiable, à savoir des canaux qui achemineraient les eaux de pluie vers les ruisselets ».

Ces drains ont été ou bouchés au fil des temps ou abandonnés, précise-t-on, ce qui a compromis les diverses récoltes maraîchères et fruitières d'autant plus que l'hiver s'annonce, selon les services météorologiques, très pluvieux et rude.

A. M.

EL-BIAR

Un axe routier asphyxié

Les usagers de l'axe routier d'El Biar endurent quotidiennement d'énormes difficultés pour se rendre vers leurs destinations respectives, cet état de faits, faut-il le dire, est causé par les embouteillages particulièrement inextricables lors des heures de pointe. Les usagers de la route sont contraints de patienter parfois des heures pour fuir un axe routier qui aurait dû être traversé en seulement quelques minutes.

Un automobiliste empruntant quotidiennement cet axe déplore : « Je travaille à Alger-Centre et je suis contraint de passer quotidiennement par El-Biar. Je suis régulièrement en retard à mon bureau étant contraint d'attendre des heures de pouvoir dépasser ce bouchon quotidien ». Les usagers des transports en commun très souvent, lassés d'attendre, préfèrent descendre en cours de route et continuer le trajet à pied. Il est vrai qu'actuellement Alger est confronté à un grave problème de circulation en partie dû aux nombreux chantiers, mais force est de constater que si l'on devait établir un classement des endroits les plus engorgés El-Biar remporterait, sans nul doute, la palme ayant toujours constitué un point noir pour les automobilistes.

DJ. B.



KOLÉA, ÉCOLE NATIONALE DES IMPÔTS

Séminaire sur la préparation du recensement économique

La préparation du lancement du 1er recensement économique national a été au centre d'un séminaire régional ayant regroupé lundi à l'École nationale des Impôts de Koléa, les services statistiques des wilayas du centre du pays ainsi que des responsables de l'exécutif de la wilaya de Tipasa.

M. Ali Boukrami, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Prospective et de la Statistique, chargé de la statistique, a souligné que cette opération, qui en est à la phase de préparation, "est un véritable challenge" pour les pouvoirs publics quand on sait que notre pays ne dispose d'aucune expérience en la matière même s'il dispose de ressources humaines et surtout de cadres qualifiés et très compétents. Le recensement économique revêt, selon lui, une importance particulière en ce sens qu'il va "permettre de créer un système national d'informations statistiques pour connaître la réalité économique du pays". "Le recensement économique nous donnera une image réelle de l'économie nationale qui va ainsi bénéficier d'une visibilité et ce, en ayant des informations fiables sur les entreprises des secteurs public et privé, d'identifier les opérateurs et entrepreneurs afin de renforcer les services statistiques des ministères et autres structures étatiques", a-t-il souligné. Après avoir abordé la situation de l'économie du pays et l'environnement mondial qui n'est pas favorable aux économies faibles, M. Boukrami a indiqué que la stabilité institutionnelle était primordiale pour la mise en place d'un système national d'informations statistiques. Les objectifs du recensement économique ont été largement développés par le Secrétaire d'Etat qui a notamment insisté sur la mise à jour des répertoires des personnes morales et physiques, l'actualisation des codes et nomenclatures, le suivi et la maîtrise des paramètres et indicateurs des secteurs (hors hydrocarbures) en vue de mettre en place un fichier général des entreprises et des établissements économiques. Expliquant les modalités de lancement du recensement économique, qui sera encadré par des superviseurs des services statistiques et de l'Office national des statistiques (ONS), en collaboration avec les délégués communaux, le responsable a insisté sur la première phase qui est le balayage, autrement dit, le recensement de toutes les entités économiques, des administrations, des associations avant de se lancer dans la seconde qui consiste en le découpage par zones et enfin le remplissage de cahier de charges. Pour mener à bien cette opération, des campagnes d'information et de sensibilisation des responsables locaux puis des opérateurs économiques qui doivent savoir que le recensement "va leur être très utile et non pas dirigé contre eux et encore moins pour les contrôler", seront lancées pour bien expliquer ses objectifs qui sont éminemment positifs et indispensables pour le pays, a-t-il annoncé. Le directeur de l'ONS, qui chapeaute l'opération a, pour sa part, lancé un appel aux responsables locaux et aux pouvoirs publics pour aider les agents chargés de la tâche. L'intervention de M. Boukrami a été suivie d'un débat qui a permis aux participants de soulever un certain nombre de problèmes relatifs à la diversité des chiffres existants qui ne reflètent souvent pas la réalité, la coordination avec l'ONS, à la réhabilitation du rôle des statistiques, mise en place d'un système d'identification afin de contourner les risques d'échec. La rencontre de Tipasa, qui a regroupé les wilayas du Centre intervient à la suite de celles organisées le 20 septembre à Oran pour la partie Ouest, le 27 septembre dernier à Sétif pour la région Est alors que la prochaine se tiendra à Ouargla pour les wilayas du Sud.

APS

TIZI-OUZOU, VERGERS OLÉICOLES

Vulgarisation des méthodes d'exploitation

Les méthodes d'exploitation des vergers oléicoles ont été, lundi, au centre d'une journée de vulgarisation et de sensibilisation des oléiculteurs et oléifacteurs (transformateurs) des wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Boumerdès, regroupés à l'Institut de technologie moyen spécialisé dans l'agriculture de montagne de Boukhalifa.

Animée par des techniciens de l'Institut technologique de l'arboriculture fruitière, le Comité interprofessionnel oléicole et l'Institut national de vulgarisation agricole, cette rencontre vise, selon ses organisateurs, à prodiguer aux intervenants dans la filière, tant en amont qu'en aval, "les meilleures conduites à tenir en matière d'exploitation des vergers oléicoles". "L'obtention d'une huile de qualité est en fonction de l'observation de bonnes pratiques d'exploitation au double plan de la collecte et de la transformation des olives", a estimé un technicien de l'ITAF. Il a réitéré la nécessité de "procéder à la cueillette des olives, à partir du mois de novembre, dès que la couleur de ces dernières devient violette, afin d'atténuer la chute des fruits que favorise leur maturation excessive, synonyme de leur fermentation au contact de la terre et des herbes, fait se traduisant par une acidification de l'huile extraite". "Nous ne compre-



PH/D.R.

nons toujours pas le fait qu'en dépit de la disponibilité des peignes fouetteurs, destinés à leur faciliter la cueillette des olives, les oléiculteurs préfèrent continuer à gauler leurs arbres, en blessant les fruits, conférant ainsi une acidité à l'huile qui en est extraite, et abîmant, également, les jeunes pousses devant fructifier à l'olivaison d'après", a déploré un intervenant du comité interprofessionnel oléicole. Selon lui, "ce mode de cueillette (gaulage) pratiqué sur des arbres de haute futaie est souvent à l'origine de chutes mortelles de cueilleurs d'olives". "Cela fait des années qu'on nous vante, verbalement, les mérites de ces peignes fouetteurs, mais encore faut-il, pour les services concernés, d'organiser, sur le terrain des démonstrations, afin de convaincre les agriculteurs

qui ne croient qu'au concret", dira, pour sa part, le président de l'association des oléiculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou. S'agissant de la collecte des olives, le même interlocuteur a suggéré l'ouverture de pistes agricoles menant aux vergers oléicoles "pour faciliter la cueillette" et la "dotation des huileries de caissons en plastique" pour les besoins de conditionnement et de transport des récoltes, tâche se faisant actuellement dans des sacs de jute, lesquels favorisent la fermentation des fruits, synonyme d'acidité. De son côté, le responsable de la station expérimentale oléicole d'Akbou suggère de "doter les agriculteurs de tracteurs à chenilles, plus adaptés à la nature du relief accidenté des exploitations agricoles de la région".

APS

BEJAIA, BARRAGE DE TICHY-HAF

L'EAU EST POTABLE

L'eau, transférée du barrage de Tichy-Haf (Seddouk) pour les besoins en eau potable de certaines agglomérations de la vallée de la Soummam est totalement saine et sa consommation ne comporte aucun risque, a tenu à rassurer le directeur de l'hydraulique de la wilaya de Béjaïa, en réponse aux inquiétudes des élus et certaines associations, mettant en cause la turbidité de la source distribuée. "L'odeur désagréable apparue au lendemain du lâcher d'eau dans le réseau a été traitée au moyen du charbon actif. Désormais, l'eau est douce et saine", a-t-il affirmé à l'APS. Il a, en outre, expliqué que la qualité de l'eau n'est pas en cause, les mauvaises odeurs relevées ayant été la conséquence "d'une présence d'algues produisant de l'hydrogène sulfuré". Afin d'en

améliorer le goût, le fournisseur du produit traitant, le carbone actif en l'occurrence, a été appelé à la rescousse pour préconiser une solution appropriée et pérenne. Par ailleurs, l'Algérienne des eaux, qui gère une partie du réseau, a redoublé de vigilance, a-t-il affirmé, soumettant l'eau produite et soumise à distribution à un suivi permanent, opérant fréquemment des prélèvements et des tests de chlore, turbidité, ainsi que des analyses bactériologiques et physico-chimiques. A ce titre, concernant la seule ville de Béjaïa dont une dizaine de quartiers reçoivent l'eau du barrage, 260 prélèvements ont été effectués par le laboratoire central de l'ADE, tous se sont avérés négatifs, autrement dit conformes aux normes, a-t-il indiqué. L'eau du barrage de Tichy-Haf, destinée à alimenter 23 communes,

à l'ouest de Béjaïa, le long du couloir de la rivière de la Soummam sur plus de 80 km de distance, alimente déjà sept circonscriptions parmi lesquelles figurent les grandes agglomérations dont Tamokra, Akbou, Ifri-Ouzellaguène, Sidi-Aïch, El-Kseur, Amizour et Béjaïa.

Le reste du projet de transfert sera livré dans son intégralité dans le courant de l'année 2012, prévoit-on sous réserve cependant que des contraintes techniques inattendues n'en viennent pas contrarier sa mise en œuvre. A sa réception, toute la partie occidentale de la wilaya de Béjaïa sera copieusement alimentée, a-t-on dit en soulignant que l'investissement opéré à ce titre (construction du barrage et transfert) a atteint la somme de 32 milliards de dinars.

APS



BOUIRA

Remise des clefs de 230 logements sociaux participatifs et LSL

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Nouredine Moussa, a présidé, lundi, dans la wilaya de Bouira une cérémonie de remise des clefs de 230 logements sociaux participatifs.

A Lakhdharia, le ministre a distribué 180 logements. Il s'agit de 80 unités appartenant à l'agence foncière, 50 relevant de l'OPGI et 50 autres d'un promoteur privé. Dans la localité de Taghzoult, M. Nourddine Moussa a procédé à la remise des clefs de 50 logements sociaux locatifs. Cette visite du ministre de l'Habitat dans la wilaya de Bouira a donné également lieu à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un lot de 100 logements sociaux locatifs à Sour El-Ghozlane, au même titre qu'un autre projet de 88 unités similaires dans la commune de Bechloul et de 116 unités promotionnelles à Bouira. Le ministre a, par ailleurs, donné le coup d'envoi des travaux de réalisation de 130 logements sociaux participatifs destinés aux enseignants du centre universitaire de Bouira. M. Moussa a mis à profit cette visite pour inspecter plusieurs projets d'amélioration urbaine. A Sour El-Ghozlane, le ministre a inspecté le projet d'aménagement urbain de la cité du 18-Février, comprenant quelque 500 habitations et crédité d'une enveloppe de près de 50 millions de dinars, selon les explications fournies au ministre. M. Moussa a, par ailleurs, annoncé la



PH. D. R.

mobilisation d'une enveloppe de 100 millions de dinars pour les travaux d'aménagement et de renforcement de la nouvelle zone urbaine de Lakhdharia sujette à des glissements de terrain. Une opération d'amélioration similaire a ciblé la cité Zerrouki de la ville de Bouira, où le ministre a donné le coup d'envoi des travaux de terrassement de l'assiette destinée à l'implantation du nouveau pôle universitaire de la wilaya, qui s'étendra sur une surface de 50 ha. Au niveau de la localité de Lakhdharia, le ministre a inauguré le nouveau siège de commune, dont la bâtisse faisait auparavant office d'hôtel avant de bénéficier d'une opération de réaménagement. Au chef-lieu de la wilaya, le ministre a inauguré une nouvelle résidence universitaire de mille lits, un lycée ainsi que le nouveau siège de la direction du logement et des équipements publics

de la wilaya (DLEP). Il a également inspecté les travaux du projet des 990 logements AADL ainsi qu'un autre projet de réalisation de 151 logements promotionnels relevant de l'agence foncière de la wilaya. Il a clos sa visite dans la région par l'inauguration de la place Aïgoune-Ali et de sa stèle commémorative, au chef-lieu de la wilaya. Il y a eu de rappeler, par ailleurs, que le ministre a donné son accord au cours de cette visite pour doter la cité Zerrouki de la ville de Bouira d'un programme spécial de logements au même titre que la cité Ouled Bouchia de la même ville. Ce programme est destiné à atténuer la tension au niveau de ces cités d'habitation sujettes au phénomène des constructions précaires, qui enlaidissent le paysage urbain du chef-lieu de wilaya.

APS

KHEMIS MILIANA, FÊTE DE L'AÏD

Le mouton entre 20 mille et 50 mille dinars

PAR CHEMS EDDINE MOURAH

A l'approche de l'Aïd El-Kebir, la grande place du marché est occupée par une centaine de petits marchands qui ont changé de commune pour offrir à la clientèle tous les instruments indispensables à l'exercice du sacrifice. Dans les ruelles, on peut trouver des rémouleurs qui espèrent gagner beaucoup d'argent, ainsi que des marchands de foin. Pour la vente du mouton, nous avons visité le marché du bétail, situé au quartier Souffay. Il y avait beaucoup de monde et à chaque instant, des camions déchargent des troupeaux d'ovins. A l'instar des autres produits de consommation, la vente du mouton n'échappe nullement aux pratiques spéculatives. Pour les prix, on a le choix entre 25 mille et 35 mille dinars. Questionné



sur la hausse des prix, un éleveur venu de la commune de Djelida nous répond : "La principale cause est l'influence néfaste des intermédiaires qui profitent largement des bénéfices." Nous quittons El-Khemis pour se rendre à la sortie de Bir Ould

Khalifa, où se trouve un important marché de bétail. Il y a une foule bigarrée et les marchands, tout en surveillant leurs troupeaux, vantent leurs bêtes aux acheteurs éventuels. Ici, les éleveurs viennent de plusieurs wilayas, en particulier de Djelfa et de Tiaret. Ici, aussi, les prix varient entre 20 mille et 50 mille dinars. Un père de famille, accompagné de ses enfants nous confie : "Je suis venu ici pour constater les prix, mais comme chaque année, j'attends les derniers jours pour me décider, car il y aura certainement une chute des prix."

Enfin, beaucoup de revendeurs préfèrent se rendre à la sortie de la ville, tout au long de la RN 4, pour écouler leurs marchandises aux autobolistes venus de différentes wilaya.

C. E. M.

MÉDÉA

Manque de numéraires

A quelques jours seulement de l'Aïd El-Adha, la quasi-totalité des bureaux de poste de la wilaya de Médéa connaissent un manque de liquidités, un phénomène qui se répète presque chaque mois, en raison du manque de numéraires aussi bien aux guichets qu'au niveau des distributeurs de billets (DAB). Cette situation a suscité la colère et l'inquiétude des clients d'Algérie Poste, notamment les vieux retraités.

Malgré les mesures promises, le problème de manque de liquidités dans les bureaux de poste risque de prendre de l'ampleur à l'approche de l'Aïd avec toutes les dépenses qu'il engendre pour le citoyen.

ISSERS (BOUMERDES) COOPÉRATIVE APICOLE

Un savoir-faire et une expérience de 40 ans

Avec un savoir-faire et une expérience de 40 ans dans le domaine de l'apiculture (élevage, formation, collecte et vente de miel notamment), la coopérative apicole des Issers (Boumerdès) a acquis une réputation des plus solides qui dépasse les frontières de la wilaya.

En effet, depuis sa création en 1969, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, cette coopérative, unique en son genre dans la région, n'a pas cessé de développer et d'étendre ses activités dans le domaine apicole, en suscitant l'adhésion de 600 apiculteurs et producteurs de miel issus de la région et même du dehors de la wilaya.

Son assemblée générale, organe délibérant, formée de l'ensemble de ses adhérents, désigne les membres du conseil d'administration et son président, pour des mandats renouvelables tous les 3 ans, selon les informations fournies par le président de cette coopérative, M. Djemaatene Ali. "Notre coopérative est, notamment, renommée pour les sessions de formation qu'elle prodigue aux apiculteurs et producteurs de miel.

Entre 150 et 200 personnes profitent de cette formation", a-t-il ajouté. Pour ce faire, quelque 30 spécialistes en apiculture relevant de la coopérative s'occupent de cette formation, aidés dans cette tâche par d'autres spécialistes et agents issus d'autres organismes agricoles de la wilaya, selon lui. L'autre tâche principale de cette coopérative est la collecte du miel produit dans la région (une moyenne de 10 qx par an) et sa commercialisation à des prix "abordables" et "concurrentiels" comparativement à ceux pratiqués par les producteurs particuliers, a indiqué ce responsable.

Cette quantité de miel collectée est généralement produite par quelque 120 ruches relevant de la coopérative et de ses adhérents, qui se sont tous engagés à lui réserver exclusivement leur production à des prix fixés à l'amiable entre les deux parties. "Notre savoir-faire et notre sérieux nous ont valu une grande crédibilité auprès de nos clients de toutes les régions du pays, avec qui nous avons tissé d'étroites relations, datant de plusieurs années pour une majorité d'entre nous", s'est félicité M Djemaatene.

La coopérative œuvre, également, à étendre ses activités à la confection et la commercialisation des différents outils et équipements nécessaires à l'élevage et à la production apicoles, a-t-il encore noté.

APS

Ouverture du sommet du G20 à Séoul

Le cinquième sommet du G20 destiné à aborder les questions relatives à "l'économie mondiale et au Cadre de travail" s'est ouvert hier matin à Séoul (Corée du sud) en présence des dirigeants des principaux pays développés et en voie de développement du monde. Parmi les participants au sommet figurent les dirigeants des 20 membres du bloc, de la Banque mondiale, des agences des Nations Unies, ainsi que des organisations tels que l'OCDE, l'Union africaine, l'ASEAN, et des cinq pays non membres du G20 (Ethiopie, Malawi, Singapour, Espagne et Vietnam). Lors de la première session plénière, le président sud-coréen Lee Myung-bak a souligné dans son discours l'importance des accords conclus lors de la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs de la banque centrale tenue en octobre à Gyeongju, en Corée du sud, qui ont contribué à atténuer les tensions mondiales relatives aux problèmes de change et de déséquilibre mondial. Les dirigeants du G20 a tenu hier six sessions plénières avant de publier un communiqué conjoint plus tard dans la journée.

Le président El-Bachir et Thabo Mbeki évoquent la paix au Darfour

Les négociations de paix au Darfour soudanais (ouest) ont été au centre d'entretiens entre le président soudanais Omar El-Bachir et le président du Panel de haut niveau de l'Union africaine, l'ex-président sud-africain Thabo Mbeki. Ces entretiens ont eu lieu jeudi au Soudan et ont porté sur des "questions post-référendaires", telles que les discussions entre Khartoum et le Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM, ex-rebelles sudistes), débattues récemment lors d'une rencontre régionale tenue à Addis Abeba en présence de M. Mbeki. Le président du panel de l'UA a saisi sa présence au Soudan pour informer M. El-Bachir des résultats de la réunion d'Addis Abeba, et aussi des référendums prévus pour le 9 janvier prochain sur le devenir du sud du Soudan et la région pétrolière d'Abeiy. M. Mbeki s'est félicité de l'Etat des négociations entre le gouvernement de Khartoum et le SPLM. "Nous n'avons pas encore terminé les discussions mais nous voulons informer le président El-Bachir de ces questions, et nous allons aussi parler au premier vice-président soudanais, président du sud du Soudan, Salva Kiir des moyens d'avancer" vers la paix, a déclaré M. Mbeki. Le dirigeant du panel africain a ajouté que les discussions tournent encore autour du référendum sur la région d'Abeiy, qui se tiendra le 9 janvier 2011, en vertu de l'accord de paix global (CPA) signé en 2005 et qui a mis fin à 21 ans de guerre civile entre le Nord et le Sud.

Alpha Condé en tête de la présidentielle en Guinée

Des résultats partiels rendus publics par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) créditent environ 33.700 voix d'avance à Alpha Condé sur Cellou Dalein Diallo à l'issue du second tour de l'élection présidentielle, rapportent vendredi les agences de presse. Sur quelque 1,5 million de bulletins validés entre mardi et jeudi, Condé en a gagné plus de 767.000, contre près de 734.000 pour Diallo, selon des chiffres de la CENI. La CENI pourrait donner les résultats restants vendredi ou dans les jours suivants alors que la loi électorale guinéenne stipule que les résultats provisoires doivent être proclamés 72 heures après le vote.

APS

LA FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT EST EN MARCHE

Talabani réélu à la tête de l'Irak

Le processus politique pour la formation d'un nouveau gouvernement en Irak a été mis en marche jeudi après huit mois d'impasse, avec la réélection, quoique dans une ambiance tendue, du président Jalal Talabani qui va désigner Nouri al-Maliki Premier ministre.

Aussitôt après sa réélection lors d'une séance au Parlement boycottée par des dizaines de députés, Talabani, d'origine kurde, a annoncé son intention de charger M. Maliki, Premier ministre sortant chiite, de former le gouvernement a rapporté le journal *Le monde*. "Je vais demander à M. Maliki de former le cabinet", a-t-il dit en prêtant serment devant le Parlement. Il a fallu un second tour pour élire pour un nouveau mandat de quatre ans M. Talabani par 195 voix sur 213, alors que 18 votes ont été invalidés.

«Poignardés dans le dos»

Ce scénario de sortie de huit mois de crise, minutieusement préparé lors de trois jours d'après négociations, consacre la répartition ethnique et confessionnelle des trois plus importantes charges du pays: le



Jalal Talabani.

président de la République doit être kurde, le Premier ministre chiite et le chef du Parlement sunnite. Mais la marche du processus politique a connu une fausse note. Peu avant le vote pour l'élection de M. Talabani, deux tiers (une soixantaine) des députés d'Iraqiya ont quitté la séance, en dénonçant le non respect selon eux des conditions fixées par leur liste à sa participation au scrutin.

"Nous avons décidé de quitter la séance car nous avons été au Parlement avec de bonnes intentions mais les autres nous ont poignardés dans le dos", a affirmé Saleh al-Moutlaq, l'un de ses dirigeants. "Nous ne reviendrons pas sans garanties

internationales. Il était prévu qu'après l'élection du président du Parlement et des deux vice-présidents, on procéderait à un vote levant le bannissement à l'encontre de trois personnalités d'Iraqiya accusées d'avoir été membres du parti Baas", selon lui.

La prochaine séance du Parlement devra se tenir aujourd'hui

Fort de la première place de sa liste aux législatives du 7 mars, M. Allawi convoitait le poste de Premier ministre et s'est fait tordre le bras pour accepter de présider le Conseil national de la politique supérieure (CNPS), une nouvelle instance avec des pouvoirs exécutifs. Dans un communiqué, sa liste a cependant posé quatre conditions à son acceptation de l'accord de sortie de crise: vote d'une loi créant le CNPS, l'examen par une commission ad hoc de la situation des prisonniers politiques, officialisation par écrit de l'accord de partage du pouvoir et l'annulation des décisions de bannir trois membres d'Iraqiya pour leurs liens présumés avec le Baas de l'ex-président Saddam Hussein. Les Etats-Unis, qui devront retirer les quelques 50.000 soldats toujours déployés en Irak d'ici la fin 2011, ont salué l'accord comme un "grand pas en avant" et se sont félicités du fait qu'il comprend "les pôles majeurs des groupes ethniques et religieux et n'exclue ou ne marginalise personne".

R. I.

LIBÉRATION DE AUNG SAN SUU KYI

SORTIRA, SORTIRA PAS ?

Rumeurs et spéculations se multiplient en Birmanie sur une libération imminente de l'opposante Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, mais la junte militaire au pouvoir n'a pas fait part de ses intentions. Aung San Suu Kyi, âgée de 65 ans, a passé 15 des 21 dernières années en détention et aura purgé samedi sa dernière peine de dix-huit mois d'assignation à résidence. Elle a fait savoir mercredi par son avocat qu'elle refuserait toute condition posée par la junte à sa remise en liberté. Selon des informations non confirmées diffusées sur internet et par certains médias, le numéro 1 de la junte, le général Than Shwe, a déjà signé l'ordre de remise en liberté. Mais rares sont les personnes, en dehors du premier cercle qui gravite autour du général, à savoir ce qui va se passer. Même les ministres semblent être dans l'ignorance de la décision qui sera prise, dit-on de source diplomatique. "C'est la nature même de Than Shwe et de son régime", explique David Mathieson, spécialiste de la

Birmanie à l'ONG Human Rights Watch (HRW). "Les gens du gouvernement ne savent pas, le parti de Suu Kyi ne sait pas, les experts ne savent pas non plus. Tout ce qu'on sait, c'est que l'assignation à résidence arrive à expiration samedi... Tout le reste n'est que spéculation", ajoute-t-il.

Rassemblements de sympathisants

Des groupes de sympathisants se sont rassemblés autour de la maison de Suu Kyi à Rangoun, après des rumeurs faisant état d'une libération dès ce vendredi. "Je pense qu'elle va être libérée mais je suis vraiment inquiet pour sa sécurité", déclare un vendeur de rue, Ma Kyi. "Que Dieu la protège." Environ 400 partisans de l'opposition, certains brandissant des photographies de Suu Kyi, se sont aussi rassemblés devant le siège de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), la formation de Suu Kyi qui s'est sabordée en tant que parti politique et n'a pas participé aux élections législatives de dimanche dernier. Le principal parti lié à la



San Suu Kyi.

junte a remporté une écrasante victoire à ces élections en recueillant environ 80% des sièges. Les deux plus importants partis pro-démocratie en lice pour ce scrutin ont concédé leur défaite tout en accusant l'armée d'avoir truqué les résultats.

R. I.

AFFAIRE HARIRI

LE HEZBOLLAH MENACE

Son chef Hassan Nasrallah accuse le Tribunal spécial pour le Liban, chargé d'enquêter sur l'assassinat de l'ancien Premier ministre, d'être "politisé". Le Hezbollah n'acceptera aucune arrestation dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat en 2005 de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri. Son chef, Hassan Nasrallah, a en effet menacé ce jeudi de "couper la main" qui arrêtera des membres de son parti dans le cadre de cette investigation menée par le Tribunal spécial pour le Liban (TSL). "Nous ne sommes pas des accusés. Ceux qui nous accusent sont ceux qui ont assassiné" Rafic Hariri, a encore dit le chef du Hezbollah,

dans un discours par vidéo-conférence à l'occasion de la "Journée du martyr", qui commémore les combattants tués dans des combats avec l'armée israélienne. "Ceux qui pensent que la Résistance (le Hezbollah) acceptera toute accusation contre ses militants ou ses dirigeants se trompent", a-t-il averti.

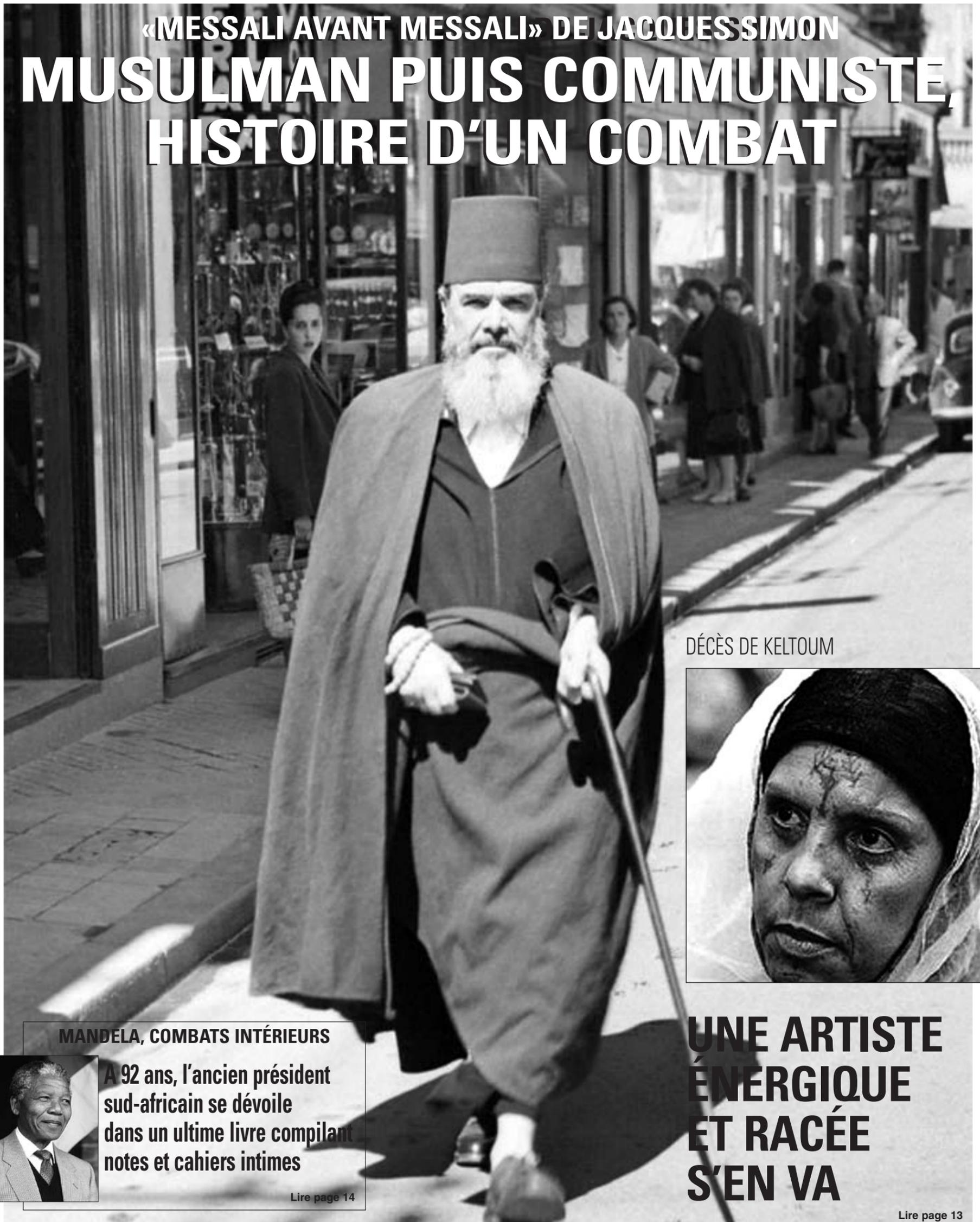
"Complot israélo-américain"

Le plus puissant mouvement militaire au Liban accuse le TSL d'être "politisé", "à la solde d'Israël" et de s'être basé sur les déclarations de "faux témoins". "Les Libanais ont devant eux une occasion en or pour sauver leur pays d'un complot israélo-américain", a-

t-il dit. "Ils ont deux choix : soit livrer leur pays à (Jeffrey) Feltman (secrétaire d'Etat adjoint américain en charge du Proche-Orient) et à (Hillary) Clinton (secrétaire d'Etat), soit coopérer avec les efforts de la Syrie et de l'Arabie saoudite". Ces deux pays tentent depuis plusieurs mois d'apaiser les tensions nées du bras de fer entre le Hezbollah et le camp de Saad Hariri, chef de la majorité parlementaire qui soutient le TSL. Hillary Clinton, dont le pays classe le Hezbollah comme organisation terroriste, a réitéré ce mercredi le soutien de Washington au TSL, affirmant que les tentatives de l'affaiblir ne pouvaient être "tolérées".

R. I.

«MESSALI AVANT MESSALI» DE JACQUES SIMON
**MUSULMAN PUIS COMMUNISTE,
HISTOIRE D'UN COMBAT**



DÉCÈS DE KELTOUM



MANDELA, COMBATS INTÉRIEURS



A 92 ans, l'ancien président sud-africain se dévoile dans un ultime livre compilant notes et cahiers intimes

Lire page 14

**UNE ARTISTE
ÉNERGIQUE
ET RACÉE
S'EN VA**

Lire page 13

"Akin i levhar", une nouvelle production du T.R.Béjaia

La nouvelle production du théâtre régional (T.R) de Béjaia, "Akin i levhar" (Au-delà de la mer) a fait l'effet d'une vraie vague de fraîcheur, tranchant dans son genre, tout à fait atypique (théâtre muet mais chantonnant). La pièce, dont la générale a été donnée lundi soir, est un hommage à la chanson de l'exil. Empruntant à la fois au music hall, au théâtre de boulevard et à la comédie musicale, cette production théâtrale mise en scène par Abdelaziz Youfi traite du thème de l'émigration, en faisant l'économie du texte mais en laissant la parole et le chant à tous ceux qui en ont le mieux parlé ou rendu compte. Ainsi, Slimane Azem, Allaoua Zerrouki, Cheikh El Hasnaoui, Dahmane El Harrachi et d'autres ont parodié de nouveau sur la scène, pour dire avec tristesse ou humour, sur un ton léger ou grave, leur nostalgie et leur amour du pays, pleurer leur idylle ou rire de l'ambiance des cafés de Paris, qui leur servaient de creuset à la créativité artistique ou de forge à leur engagement patriotique. Le metteur en scène a reconstitué des vies, des désirs, et des tourments en prenant soin de sortir du carcan de la complainte mélancolique en donnant tonicité, vitalité et charme à ses comédiens, promus à l'occasion acteurs, chanteurs et parfois, funambules. Du spectacle haut en couleurs qui a manifestement captivé, et inauguré un nouveau genre, qui fait la part belle davantage au divertissement qu'au drame.

APS

ECHANGES CULTURELS À TIZI-OUZOU

Hippone sous l'objectif

Des photos de la ville d'Annaba, l'antique Hippone, sont en exposition, depuis le début de la semaine, à la maison de la culture de Tizi-Ouzou, dans le cadre d'échanges culturels entre les wilayas. Ces photos donnent un aperçu sur les paysages pittoresques et les sites naturels et historiques de cette région de l'extrême-est du pays, réputée pour ses vestiges archéologiques, témoins d'une civilisation millénaire, à l'image des nombreuses forteresses se tenant encore debout le long de la façade maritime, comme pour défier le temps. Un stand de cette exposition de photos est dédié aux hommes de la culture et du culte qui ont marqué de leur empreinte la vie de l'ex-cité bônoise méditerranéenne, connue pour être le fief du genre musical malouf. Des expositions sont également consacrées, au niveau du hall de cet établissement culturel, à la gastronomie et aux habits traditionnels de cette région du pays. Au programme de cette manifestation figurent, en outre, des activités artistiques dont des pièces de théâtre et des joutes poétiques qui n'ont pas manqué de susciter l'intérêt du public.

APS

PRIX BOOKER ARABE

"La maison maure" de Wassini Laaredj nominée

Le roman "La maison maure" de Wassini Laaredj figure sur la liste annoncée jeudi des 16 œuvres arabes représentant 17 pays arabes, nominées pour le prix Booker arabe. L'auteur a choisi pour son roman, paru récemment aux éditions El Djamal, une maison maure comme décor pour son œuvre qui revient sur l'histoire d'Alger au XVI^e siècle. Dans des déclarations à la presse publiées jeudi au Cairo, M. Wassini a indiqué que son roman "La maison maure" était une expérience différente, en ce sens qu'il a fait appel à l'histoire pour mettre la lumière sur certains maux socio-culturels dans les pays arabes. La liste des œuvres nominées pour le prix Booker arabe contient des œuvres d'Égypte, du Maroc, du Soudan, de la Syrie, du Liban et de l'Arabie saoudite. Les noms des membres du jury pour l'année 2011 seront connus parallèlement à la liste devant être annoncée à Doha (capitale de la culture arabe cette année) alors que le nom du lauréat pour l'année 2011 sera connu le 14 mars à Abu Dhabi. Le prix Booker arabe est décerné annuellement à une œuvre arabe. Les six œuvres nominées recevront chacune 10 mille dollars alors que le lauréat recevra 50 mille dollars supplémentaires. Ce prix a été créé en avril 2007 à Abu Dhabi (Émirats arabes unis) en collaboration avec le prix Booker britannique et la collaboration de la Fondation des émirats.

APS

MESSALI AVANT MESSALI DE JACQUES SIMON

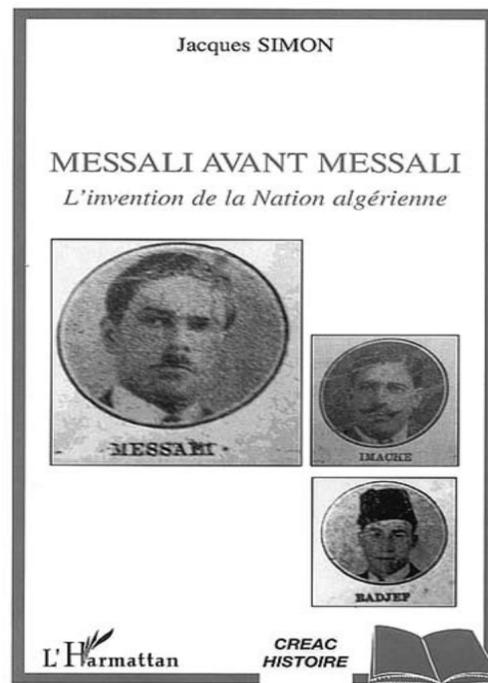
Musulman puis communiste, histoire d'un combat

En se faisant biographe de Messali Hadj, l'historien Jacques Simon se propose de reconstituer la genèse de la nation algérienne. «L'indépendance de la France autorise maintenant une nouvelle écriture

PAR LARBI GRAÏNE

S'il a écrit une vingtaine de livres et consacré une thèse de doctorat au père du nationalisme algérien, Jacques Simon revient plus précisément dans « Messali avant Messali » publié chez l'Harmattan en 2007 sur ces moments inauguraux qui voient s'exprimer les premiers balbutiements d'une conscience nationale dans un pays dépecé par la colonisation française. L'historien s'installe à l'intérieur d'une conscience en l'amarrant au contexte socio-historique de l'époque. Il suit pas à pas celui qui va devenir un jeu ou un joli assortiment de mots, est l'histoire en fait de l'Algérie avant l'Algérie, de cette Algérie pourtant ancienne mais pas vraiment encore éveillée à sa propre naissance. L'auteur reconnaît avoir commis un livre « difficile » de par le questionnement qu'il pose. Il s'agit de « comprendre cette mutation d'un musulman en un communiste » nous dit Simon. Le livre revient sur le lieu qui a vu naître ce personnage dont notre histoire reste si hantée par le fantôme. Tlemcen est ressuscitée. La vie du jeune Messali se passe dans un environnement social fonctionnant sur des valeurs traditionnelles mais concurrencées déjà par les impératifs de la vie moderne imposés par la présence étrangère. Espace mixte, composite, s'il en est, Tlemcen a un pied dans la cité européenne et l'autre dans l'ancienne cité berbère. Le jeune Messali amorce un va-et-vient entre les deux espaces. Il s'initie aux traditions des Derkaouas, ordre confrérique auquel appartient sa famille et découvrira l'école où il apprend les rudiments de la langue française. Il découvre aussi la gymnastique qu'il va pratiquer avant d'adhérer au club La Tlemcenienne et de se préparer au concours régional. En gros c'est donc le profil de « l'avant Messali »,- la personne qui n'est pas encore devenue celle que les livres d'histoire nous présentent comme le chef de file du Parti du peuple algérien, du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques et du Mouvement national algérien, - que nous voyons se reconstituer. L'avant Messali laisse pour ainsi dire pratiquement 3 organisations messalistes sur le carreau. Le livre prend du reste du relief au

scientifique de l'Algérie française jusqu'à 1962, avec un retour sur l'Etoile Nord-africaine, créée au sein du mouvement ouvrier et sur son fondateur, Messali Hadj» écrit l'auteur dans l'Introduction.



«*Messali avant Messali*», au-delà de ce qui peut paraître un jeu ou un joli assortiment de mots, est l'histoire en fait de l'Algérie avant l'Algérie, de cette Algérie pourtant ancienne mais pas vraiment encore éveillée à sa propre naissance.

fur et à mesure qu'il avance dans la restitution de quelques grands espaces qui vont asseoir les traits du personnage. Outre Tlemcen, émerge Bordeaux où Messali va faire son service militaire et Paris où il va basculer dans le communisme avec son immersion dans l'immigration algérienne à dominante kabyle, très attirée par le Parti communiste français. Mais c'est aussi là que le futur leader de l'Etoile Nord-africaine va rencontrer sa future épouse, Emilie

Busquant, une Française originaire de la Lorraine. Le contexte international d'alors est marqué par la montée des mouvements anticolonialistes. Messali éprouve de la fascination pour Mustapha Kemal, avant de s'en détourner au seul profit de Chekib Arslan et d'Abdelkrim, le chef de la révolte rifaine. On apprendra beaucoup sur les rapports de Messali avec l'émir Khaled que d'aucuns ont présenté comme le fondateur du nationalisme algérien. Simone y réfute la thèse d'un basculement de Messali dans l'arabo-islamisme en soulignant le fait que celui-ci insistait plutôt sur l'appartenance à l'Islam des peuples du Maghreb à l'effet de les mobiliser contre l'impérialisme. L'ouvrage contient en fait des éclairages précieux sur le début de l'Etoile nord-africaine et aide à comprendre l'actualité d'aujourd'hui qu'elle soit notre ou celle qui intéresse l'état des relations entre l'Algérie et la France.

L.G.

De Jacques Simon, « Messali avant Messali. L'invention de la Nation algérienne », L'Harmattan, coll. CREAC histoire, Paris, 2007, 237 pages.

DÉCÈS DE KELTOUM

UNE ARTISTE ÉNERGIQUE ET RACÉE S'EN VA

La comédienne algérienne Keltoum de son vrai nom Aïcha Adjouri, est décédée avant-hier jeudi à l'âge de 94 ans. Née en 1916 à Blida, Keltoum était la doyenne des artistes femmes en Algérie. La levée du corps de la défunte a eu lieu hier à Alger au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi en présence de ses collègues de la culture qui sont venus nombreux lui rendre un ultime hommage.

PAR LARBI GRAÏNE

La regrettée a été enterrée dans l'après-midi au cimetière d'El Alia. Chanteuse, danseuse, comédienne de théâtre et de cinéma, Keltoum s'était lancée dans la carrière artistique sur les encouragements de Mahieddine Bachtarzi qui l'avait enrôlée en 1935 dans la troupe de théâtre dont il avait la charge. Mais bien auparavant, en étant jeune fille, elle avait pris l'habitude d'assister et même de suivre des spectacles de danseurs ambulants et ce, à l'insu de ses parents qui voulaient l'éloigner de ce milieu. Keltoum a créé plusieurs pièces aidée en cela par Habib Réda et Rachid Ksentini. On confie du reste à Keltoum les principaux rôles dès le démarrage de la première saison de la représentation algérienne de l'Opéra d'Alger en 1947. Aussi réalisa-t-elle des émissions de radio en arabe qui furent très suivies par les auditeurs algériens. Keltoum fut l'une des rares personnalités artistiques algériennes à avoir réussi à attirer sur elle l'attention des réalisateurs européens



qui lui ont du reste fait une place dans des films où elle a campé des rôles importants. Avant qu'elle ne monte sur les planches, la scène artistique algérienne était très pauvre sur le plan de la représentation féminine. Pourtant l'artiste imposa très vite un style qu'elle ne devait en réalité qu'au génie de son tempérament. Sa voix de barytonne fait le reste, de ses lèvres sortit du reste une langue arabe dialectale qui fouettait et aiguillait les consciences. En 1954, répondant à l'appel du Front de libération nationale, elle met fin à ses activités qu'elle ne reprendra qu'en 1963 intégrant de ce fait la troupe du Théâtre national algérien aux côtés de noms illustres comme Nouria, Abdelkader Alloula, Mustapha Kateb, Hadj Omar, Rouiched, Allal Mouhib, Ahmed Agoumi et tant d'autres. Ce retour allait en fait aboutir à une

participation dans une vingtaine de films et plus de 70 œuvres théâtrales. L'artiste a joué dans, entre autres; "Hassan Terro" et « Le vent des Aurès" (1966) de Mohamed Lakhdar Hamina. En 1989 alors âgée de 73 ans, Rouiched l'arrache à une retraite paisible pour camper un rôle dans « Les Concièrges » qui sera d'ailleurs la dernière pièce où elle dut paraître. Comédienne énergique s'il en est, Keltoum avait interprété d'une manière magistrale le rôle de la servante dans la pièce de « Bernada Alba » que celui de Desdemone dans «Othello» de William Shakespeare. En janvier 1962, elle avait campé le personnage de la mère dans «Les enfants de la Casbah» d'Abdelhalim Raïs.

L.G.

CARNETS DU CINÉMA

Projection-débats du film d'animation

Ce samedi 13 Novembre à 14h00, il y aura la projection-débats du film d'animation « Le chasseur et l'antilope », du jeune réalisateur camerounais Narcisse Youmbi. Ce film, d'une durée de 17 minutes, est le premier épisode de la série intitulée « Papa Nzenu conte l'Afrique », qui en compte 51 autres. La projection et les débats qui s'en suivront et qu'animeront MM. Djilali Beskri et Narcisse

Youmndi, respectivement producteur et réalisateur, auront lieu au siège de DynamicArt sis au 2^e étage 75, Boulevard Mohamed V, Alger.

FESTIVAL INTERNATIONAL D'AMIENS

«Paroles d'un prisonnier français de l'ALN», sélectionné

Le documentaire « Paroles d'un prisonnier français de l'ALN », réalisé par Salim Aggar et produit par l'ENTV, a été sélectionné à la

30^e édition du Festival international d'Amiens, devant se dérouler du 12 au 20 novembre 2010, comme la seule production locale algérienne dans la section du cinéma du monde, consacré à l'Algérie et l'histoire. On peut retrouver dans la même section, des œuvres majeures sur ce pan de l'histoire, on citera entre autres le documentaire belge « Algérie, images d'un combat » de Jérôme Laffont, qui brosse le portrait de René Vautier ou le documentaire français « L'Algérie, De Gaulle et la bombe » réalisé par Larbi Benchiha et qui évoque le 13 février 1960, la date qui a vu exploser la première bombe nucléaire française en Algérie.

Paroles d'un prisonnier français de l'ALN, produit par l'ENTV et diffusé récemment à la télévision en version arabe, française et amazighe à l'occasion du 1^{er} Novembre, évoque l'histoire réelle d'un prisonnier français de l'ALN, au sein du groupe d'Amirouche durant plus de 114 jours en 1958 dans la région de l'Akfadou. C'est le premier témoignage d'un prisonnier français de l'ALN pour une télévision. Le documentaire sera projeté aujourd'hui à 18h30 en France à la salle Marie de Louvencourt au lycée Saint Rémi et demain à 15h au premier étage de la Maison de la culture dans la salle Cinés du monde.

"Le désir d'un enfant", un nouveau film bientôt sur le petit écran

Une nouvelle œuvre cinématographique intitulée "Oumniate Tifle" (Le désir d'un enfant), sera bientôt projetée sur le petit écran de la télévision nationale, a-t-on appris mercredi du réalisateur de cette œuvre, M Amar Chouchene. Il s'agit d'un moyen métrage de 70 mn, dont les rôles ont été campés par une pléiade d'artistes connus, tels que les comédiens Hamid Achour, yazid Ait Djoudi, Razika Ferhat, Azazna Mustapha et Hakim Zeloum. Les différentes prises de vue de ce film, produit par la télévision algérienne, ont été réalisées essentiellement dans les localités de Boudouaou El Bahri, Reghaia et Boumerdes, ainsi que d'autres régions de la capitale, selon M Chouchene. Le film est une sorte de mélodrame social, relatait dans un style humoristique l'histoire d'un petit orphelin dans sa quête d'acquiescer un mouton pour l'Aïd el Adha (la fête du sacrifice).

APS

L'inventaire rétrospectif du patrimoine du M'Zab

L'inventaire rétrospectif du patrimoine de valeur universelle de la vallée du M'Zab classé par l'Unesco et adopté par le comité du patrimoine mondial doit être actualisé conformément aux nouvelles délimitations, a souligné dimanche le directeur de la culture de la wilaya de Ghardaïa. La 34^e session du comité du patrimoine mondiale réuni à Brasilia en août dernier a examiné et adopté les déclarations rétrospectives de valeur universelle exceptionnelle de sept sites algériens (La Kalâa des Beni Hammad, la vallée du M'Zab, Djemila, Tipaza, Tassili N'Ajjer, Timgad et la casbah d'Alger), a rappelé M. Zouhir Balalou. Une révision "mineure" sur la délimitation de la vallée du M'Zab, érigée en secteur sauvegardé doit être effectuée afin de prendre en considération la nouvelle vision nationale de patrimoine, conformément à la loi 04/98 sur le patrimoine, qui maintient dans son intégrité l'ensemble du tissu urbain et les ressources culturelles territoriales de la vallée du M'Zab, a ajouté le même responsable. Cette révision doit être soumise au comité du patrimoine mondial avant la fin du premier semestre 2011, a-t-il précisé.

Un plan de sauvegarde de la vallée du M'Zab est en cours de finalisation. Il constitue un outil technique et de gestion, qui permettra d'assurer la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel de la vallée à travers le contrôle de la croissance urbaine en particulier dans les palmeries ainsi que les éléments constitutifs du paysage naturel de la région, a-t-il expliqué.

Important site touristique et culturel dans le sud algérien, la vallée du M'Zab avec ses villes fortifiées (Ksour) et ses maisons érigées majestueusement sur les pitons rocheux, se caractérisant par une structure architecturale "typique" avec des formes simples et des matériaux locaux, est considérée par de nombreux spécialistes comme un "haut lieu" de leçons d'architecture témoignant de l'ingéniosité des bâtisseurs de ces œuvres et d'une civilisation millénaire à préserver. Le périmètre de la vallée du M'Zab (Ghardaïa) qui couvre 4 mille hectares a été classé comme patrimoine mondial par l'UNESCO en 1982, rappelle-t-on. Cette vallée a été également classée par les pouvoirs publics comme "secteur sauvegardé" conformément au décret exécutif N° 05/209 du 4 juin 2005, a-t-on signalé.

APS

MANDELA, COMBATS INTÉRIEURS

A 92 ans, l'ancien Président sud-africain se dévoile, dans un ultime livre, compilant notes et cahiers intimes

Il n'y aura pas de tome II des mémoires du président Mandela. Sa Longue Marche vers la liberté, six millions d'exemplaires vendus dans le monde, récit de sa lutte contre l'apartheid, paru en 1994, restera sans suite. Le Président africain avait rêvé de raconter sa vie d'homme libre et de premier président d'une «nouvelle» Afrique du Sud. Il en avait griffonné un chapitre, au

stylo, sur du papier à lettres, en 1998, alors en fin de mandat. Il a renoncé à l'écrire. Trop pris, trop vieux, trop usé sans doute. Mais à 92 ans, il livre tout autre chose, qui aura également son poids de mémoire dans l'histoire de l'Afrique du Sud : Conversations avec moi-même, une plongée dans un Mandela intime, aux fondements de son action publique.

PAR SABINE CESSOU

Lancé en publication mondiale le 12 octobre, promu par les éditions de la Martinière comme «un événement unique, comparable à la publication des mémoires de Churchill ou de Gaulle», l'ouvrage paraît sous le nom de l'ancien président dont certains évoquent avec tristesse, en Afrique du Sud, l'état actuel de «semi-séniilité». Plutôt que de mémoires, il s'agit là d'une recherche sur Mandela, fruit de cinq ans de travail d'une équipe menée par Veme Harris, son archiviste personnel. Notes, agendas, cahiers et correspondances ont été passés au crible, complétés par des entretiens, esquisant un personnage moins politique que celui de la Longue Marche...

Au fil des pages, on y retrouve l'esprit libre, sorti grandi de vingt-sept années de prison (libéré en 1990) et dont l'une des dernières volontés serait qu'on ne le prenne pas pour un saint : «Je ne l'ai jamais été, même si l'on se réfère à la définition terre à terre selon laquelle un saint est un pécheur qui essaie de s'améliorer.» Mais on découvre aussi le paternel tourmenté de six enfants, le mari amoureux, l'ami. Le «terroriste» noir, condamné aux travaux forcés à perpétuité, en 1964, lors du retentissant «procès de Rivonia», est un père blessé. Nelson Mandela avait déjà décrit dans Longue Marche vers la liberté, comme un «événement intérieur» la disparition de Thembi, le fils aîné né de son premier mariage, emporté par un accident de la route à 24 ans, en 1969. On le voit à présent, rongé par son souvenir, écrivant sa peine à sa seconde femme, la belle Winnie : «Un jour, pendant le procès de Rivonia, Thembi s'est assis derrière moi. Je n'arrêtais pas de me retourner et de lui faire de petits signes de tête et de grands sourires. A ce moment-là, tout le monde pensait qu'on nous condamnerait à la peine capitale et c'est ce que je lisais sur son visage. Même s'il répondait toujours à mes signes de tête, je ne l'ai pas vu sourire une seule fois. Jamais je n'aurais imaginé que je ne le reverrais plus.» Le chagrin est d'autant plus vif qu'il n'a pas eu le droit d'assister aux obsèques de son fils, comme à celles de sa vieille mère, disparue quelques mois plus tôt.

«Je me suis souvent demandé si le combat qu'on mène pour d'autres justifie qu'on néglige sa propre famille.» Le livre est ponctué par cette interrogation, mille fois méditée par le prisonnier politique condamné pour avoir organisé le passage du Congrès national africain (ANC) à la lutte armée. En 1970, Nelson écrit à la sœur de Winnie : «Jamais je ne regretterai la décision que j'ai prise en 1961 [de quitter sa famille pour passer à la clandestinité, ndr], mais j'espère qu'un jour elle cessera de tarauder ma conscience.» Des années plus tard, en 1992, lors du mariage de Zindiswa, sa fille cadette, il déclarera à Johannesburg : «Si c'était à refaire, je ne le referais pas.» Il est vrai que Mandela traverse alors l'un de ses rares moments de déprime, deux ans après sa libération. Il est en pleine rupture avec Winnie.



Nelson Mandela.

« Winnie, ne lui a jamais pardonné son départ en clandestinité, suivi par trois décennies d'enfer pour elle : arrestations en pleine nuit, quartiers d'isolement, torture en prison... »

« Mesdames et messieurs, comprenez ma douleur »

Sa célèbre femme, de dix-huit ans sa cadette, ne lui a jamais pardonné son départ soudain en clandestinité, après trois ans de vie commune, suivi par trois décennies d'enfer pour elle : arrestations en pleine nuit, assignations à résidence, quartiers d'isolement et torture en prison, exil intérieur dans un bourg de province. Avant le retour à Soweto et les exactions commises, sous son égide, d'une milice portant l'illustre nom de Mandela...

Mais c'est là une autre histoire, peu glorieuse, sur laquelle Mandela ne «converse» guère. «Mesdames et messieurs, comprenez ma douleur», avait-il lu dans un communiqué laconique, en avril 1992, pour annoncer sa séparation avec la femme qu'il a sans doute la plus aimée, mais avec laquelle il n'a jamais vraiment partagé que des visites en prison et une longue correspondance. Les «conversations» taisent aussi leur divorce, expédié en une phrase : «Non, je ne veux pas rentrer dans les détails, sauf que j'ai dû me séparer d'elle pour des raisons personnelles.» En revanche, il s'explique sur la façon dont il a vécu les infidélités de Winnie, alors qu'il était en prison : «C'est une question dont il ne faut pas s'encombrer l'esprit. Vous devez vous souvenir que

j'avais vécu quatre ans en clandestinité avant d'aller en prison. J'avais choisi la clandestinité. En d'autres termes (...), il faut accepter la question humaine, le facteur humain, le fait qu'une personne a besoin de moments de détente. Mieux vaut éviter de se montrer curieux. Il est suffisant que cette femme me soit loyale, qu'elle me soutienne, qu'elle vienne me voir et m'écrive.»

Il a pourtant des désaccords avec Winnie. Politiques. On les découvre pour la première fois, dans Conversations... lorsque sa femme prend des galons dans la lutte contre l'apartheid et nourrit des ambitions de leader à part entière. En 1979, Nelson la rappelle à l'ordre au sujet d'une offre que lui fait le régime raciste et qu'elle soutient : sa libération en échange de son renoncement à toute action politique et de son assignation à résidence à Umtata, la capitale du Transkei. Ce territoire est à l'époque l'un des pseudo-Etats indépendants créés par l'apartheid pour maintenir la population noire à l'écart : «Il semble que le gouvernement et toi ayez l'intention de faire libérer certains de mes camarades et moi-même pour nous envoyer à Umtata. Il faut peut-être que je te rappelle que, lorsque tu as voulu me rendre visite en 1977, mes camarades et moi-même avons décidé que, à cause de ton rôle dans la mise en œuvre de la politique des bantoustans (territoires attribués à la population noire), nous ne pouvions accéder à ta requête.» Allusion perfide au père de Winnie qui avait accepté un poste officiel dans le gouvernement du bantoustan du Transkei. Il poursuit : «Si nous apprécions ta sollicitude vis-à-vis des prisonniers politiques, nous devons souligner que ton insistance à lier notre libération avec les bantoustans, en dépit de notre opposition clairement affichée à ce projet, est très perturbante, sinon provocante, et nous te conseillons de ne pas poursuivre dans une voie qui mènera inévitablement à une confrontation entre nous. [...] En conséquence, nous te demandons d'abandonner ce plan désastreux et espérons

sincèrement ne plus être de nouveau harcelés à ce sujet.» Il est dommage que les historiens n'aient pas mieux replacé ces documents dans leur contexte. On aurait alors pu lire ce que Winnie disait à l'époque de son mari : un homme buté, qui ne supporte pas la contradiction et qui la traite «comme une petite fille».

« Mon véritable héros, c'était Nehru »

Nelson Mandela, l'homme d'Etat se livre aussi, par bribes. Au moment des difficiles négociations sur la transition démocratique avec Frederik De Klerk, en 1993, il écrit des notes presque poétiques : «1) Début des négociations. 2) Les prisonniers politiques doivent être libérés avant Noël. Avant. Ravir les pensées et les sentiments de l'assistance grâce à l'art de l'éloquence - dans ce cas particulier avec une musique pleine de vie et des danses animées, qui sont comme des gouttes d'eau tombant d'un ciel bleu.» Signe remarquable, il utilise alors dans ses notes un «nous» très inhabituel en Afrique du Sud, englobant Noirs et Blancs, prélude à sa grande œuvre de réconciliation nationale : «Au cours de la période qui s'ouvre devant nous, nous devons tous réfléchir à nous détacher de notre propre passé - nous devons changer d'approche.»

Conversations... révèle enfin ce chef d'Etat, éternel rebelle à l'establishment, résolu à se battre jusqu'au bout contre la «fausse image» de lui-même projetée dans le monde. Avec toujours, cette pointe de modestie et cette touche d'humour qui font sa marque. On le compare à Gandhi ? «Mon véritable héros, écrit-il, c'était Nehru.» Sur Castro, rencontré lors d'une visite à Cuba, il note : «J'ai remarqué qu'il saluait un Blanc, puis juste après un Noir. Je ne sais pas si c'était un pur hasard ou si c'était délibéré.» Sur François Mitterrand, vu à Paris : «C'est une fausse idée de croire que les socialistes sont des bandits.» Quant à son successeur Thabo Mbeki, président de 1999 à 2008, souvent accusé d'avoir étouffé tout débat démocratique, il l'égratigne sans le nommer : «C'est une grave erreur pour tout dirigeant d'être exagérément sensible aux critiques, de mener des discussions comme un maître d'école pérorant devant des écoliers moins informés et expérimentés.»

Enfin, il y a cette lettre adressée en 1971 à l'amie Fatima Meer, auteur de Plus haut que l'espoir, la première biographie du leader de l'ANC, placée en ouverture de l'ouvrage comme un vœu d'humilité : «Il existe un doux euphémisme pour l'autosatisfaction, écrit-il. On nomme cela une autobiographie, et l'auteur y insiste souvent sur les défauts des autres pour souligner combien ses propres réussites sont dignes d'éloges.» Il n'empêche. Cet ultime livre signé de Mandela ne fait qu'ajouter une pierre à l'édifice de sa légende. En laissant son équipe éditoriale s'inspirer des Pensées pour moi-même, d'un certain Marc Aurèle, il remonte les siècles, passe au-delà de Churchill et de Gaulle, se mesurant à cet empereur romain qui fut, comme lui, un «soldat et un homme d'action».

S. C.

PRATIQUE SPORTIVE AU NIVEAU DES CLASSES SPORT-ÉTUDES

INSTALLATION DU COMITÉ TECHNIQUE DE SUIVI

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Hachemi Djar a annoncé, jeudi dernier, l'installation du comité permanent technique de suivi de la pratique sportive au niveau des classes sport-études.

"La réhabilitation du sport scolaire passera essentiellement par la mise en place de ce comité pour le suivi et l'évaluation du programme engagé par le ministère de la Jeunesse et des Sports et celui de l'Éducation nationale à travers les classes sport-études", a déclaré M. Hachemi Djar à l'occasion d'une réunion organisée conjointement à Alger avec le ministre de l'Éducation nationale, M. Boubekour Benbouzid. Présidé par le responsable des affaires culturelles et sportives au ministère de



l'Éducation nationale, ce comité comprend le président de la fédération algérienne du sport scolaire (FASS), le directeur du sport scolaire au niveau du ministère de l'Éducation nationale et les représentants des secteurs et des organismes et institutions spécialisés ayant une relation avec le sport scolaire.

Cette réunion a été l'occasion pour le président de la fédération nationale du sport scolaire (FASS) et les représentants de l'éducation nationale de faire le point sur la pratique sportive en milieu scolaire (encadrement, équipements, financement). Pour rappel, 434 classes sport-études sont réparties à travers le pays, soit un total de 11.500 élèves dont 2081 filles, inscrits dans 15 disciplines dans les 212 établissements d'enseignement moyen.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (FINALE-RETOUR)

Le TP Mazembe (RD Congo) à 90 minutes du bonheur



Le Tout Puissant Mazembe (RD Congo), ne devra pas rencontrer de difficultés pour conserver son titre de champion d'Afrique, à l'occasion de la finale (retour) de la Ligue des Champions face à l'ES Tunis, prévue aujourd'hui au stade du 7 novembre de Radés (Tunis). Pour avoir laminé l'Espérance de Tunis à

Lubumbashi (5-0), lors du match aller, le TP Mazembe semble avoir mit fin à tout suspens en ce qui concerne le titre de champion d'Afrique 2010.

Cette manche retour ressemble donc à une simple formalité pour l'équipe congolaise qui part avec un avantage non négligeable de quoi lui per-

mettre d'aborder le match retour en toute sérénité.

Mais comme en football rien n'est acquis d'avance, les joueurs tunisiens gardent tout de même un brin d'espoir pour renverser la tendance à domicile en comptant sur l'apport de leur public.

"Tout peut arriver. Les joueurs ont leur destin entre leurs mains. Nous désirons fermement conserver la couronne conquise la saison passée", a prévenu le président des Corbeaux Moïse Katumbi.

Mais l'ES Tunis est mal partie pour ce match avec un moral sérieusement entamé. Le club vient, en effet, d'écopier d'amendes cumulées de 65 mille dollars infligées par la commission de discipline de la CAF. La sanction fait suite aux incidents survenus lors de deux matches entre ce club et Al-Ahly, d'une part, et le TP

Mazembe. Côté effectif, l'ES Tunis sera privée des services de Mohamed Ben Mansour et Majdi Traoui, suspendus, alors que le TP Mazembe bénéficiera de l'apport de l'ensemble de ses joueurs, qui ont effectué un stage bloqué à Bruxelles en Belgique en prévision de cette rencontre retour.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre sud-africain Daniel Bennet, assisté de ses compatriotes Zakhele Siwela et Luyanda Somi, alors que le quatrième arbitre est Abdul Ebrahim.

Le futur champion d'Afrique représentera le continent à la prochaine Coupe du monde des clubs, prévue au mois de décembre (8-18) à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), rappelle-t-on.

APS

LIGUE 1: MC EL EULMA- ES SÉTIF

Dossier ouvert pour complément d'informations

Le dossier de la rencontre MC El Eulma -ES Sétif (0-1), comptant pour la 7e journée du championnat d'Algérie de ligue 1 "reste ouvert pour complément d'informations", a indiqué jeudi la Ligue nationale de football (LNF). Des incidents ont marqué cette rencontre, disputée le 6 novembre au stade El Eulma.

D'autre part, le joueur du MC El Eulma, Mehia Rachid, exclu lors du derby contre l'ES Sétif pour "cumul de cartons", a écopé d'un match de suspension, tout comme son partenaire d'équipe Bouraba Adel, pour "contestation de décision". Il devra en outre, payer



une amende de 20 mille DA.

De son côté, l'USM El Harrach a écopé d'une amende

de 60 mille DA pour "jet de projectiles", lors de la rencontre face à la JSM Béjaia (3-

3), disputée au stade du 1er novembre à El Harrach pour le compte de la septième journée du championnat ligue 1. La commission de discipline de la LNF a d'autre part infligé un match de suspension pour "contestation de décisions", aux joueurs : Abdelmadjid Benatia (MC Oran), Belakhdar Amar (JSM Bejaia), Kial Merouane (MC Saida), Zemmouchi Abderaouf (USM Bliida). Par ailleurs, le joueur du CA Batna Daira Ali, exclu pour "jeu brutal" face au MSP Batna (1-1) dans le derby des Aurès a été sanctionné de deux matchs de suspension.

APS

LE HAVRE

L'Algérien Walid Mesloub joueur du mois

Le néo-international algérien du Havre, Walid Mesloub, a été désigné joueur du mois d'octobre par l'un des sponsors du club, a annoncé jeudi dernier la formation française de Ligue 2 de football. Le milieu offensif international algérien "n'a pas mis longtemps à s'adapter à ses nouveaux partenaires et à s'imposer sur le terrain sous ses couleurs Ciel et Marine", estime le site officiel du club. Agé de 25 ans, Walid Mesloub ne s'est pas emballé après cette distinction. "L'important pour moi est d'être le plus performant possible, peu importe où l'on me demande de jouer, j'essaie de m'adapter", a déclaré Mesloub, auteur de 5 buts cette saison, dont 3 en octobre.

Arrivé d'Istres au cours de la saison 2009/2010, lors du Mercato d'hiver, Mesloub est "un Joueur polyvalent et efficace aussi bien dans la construction que la finition", écrit le site du Havre. Mesloub va connaître dans quelques jours sa première sélection avec l'équipe d'Algérie à l'occasion de la rencontre amicale face au Luxembourg prévue le 17 novembre.(APS)

NÎMES

L'Algérien Medhi Mostefa écarté par le nouvel entraîneur

Le neo-international algérien de Nîmes Olympique, Medhi Mostefa a été écarté du groupe par le nouvel entraîneur du club Noël Tosi, rapporte le journal sportif l'Equipe. Selon la même source, Medhi Mostefa et Johan Cavalli sont priés de trouver un autre club. Le remplaçant de Jean-Michel Cavalli à la tête de la barre technique du club a signifié au défenseur algérien et au fils de l'ancien coach des "Crocodiles" qu'ils ne pouvaient plus prendre part aux entraînements collectifs, affirme L'Equipe. Les deux joueurs ont été invités à s'entretenir avec le président nîmois pour quitter le Gard. Nîmes occupe actuellement la 17e place du championnat de Ligue 2 à l'issue de la 14e journée de la compétition. Mostefa figure dans la liste des joueurs retenus par le sélectionneur national Abdelhak Benchikha pour affronter le Luxembourg en match amical le 17 novembre au Luxembourg.

APS

AC MILAN

Une grave blessure risque de mettre fin à la carrière d'Inzaghi

L'attaquant de l'AC Milan, Filippo Inzaghi, sera éloigné des terrains pour une longue durée à cause d'une rupture du ligament croisé du genou gauche, a révélé jeudi dernier le club italien.

Cette blessure contractée en championnat mercredi, risque de mettre fin à la carrière du baroudeur du club italien et de la Squadra Azzura.

Inzaghi avait dû sortir lors du match de championnat face à Palerme (3-1), quinze minutes seulement après son incorporation dans le match.

"Pipo Inzaghi sera opéré prochainement du genou gauche. La saison de l'attaquant emblématique de l'AC Milan, qui sera absent de six à neuf mois, est d'ores et déjà terminée", selon la presse italienne.

Auteur d'un doublé en Ligue des champions face au Real Madrid début novembre, "SuperPippo", a rejoint Raul en tête du classement des buteurs en compétitions de clubs européennes avec 70 buts.

Inzaghi (37 ans), a inscrit 125 buts en 289 match joués avec le Milan AC depuis 2001.

APS

H A N D - B A L L

LA FÉDÉRATION EGYPTIENNE (FEHB) EST À L'ORIGINE DE LA DEMANDE

L'Algérie disputera deux matchs amicaux contre l'Égypte en France

L'information qui a circulé ces derniers temps à propos de l'organisation de matchs amicaux entre la sélection algérienne de handball et celle d'Égypte qui se préparent pour le mondial 2011 prévu en Suède a été confirmée hier par la fédération algérienne de handball.

PAR MOURAD SALHI



Les Verts se préparent pour le Mondial 2011 en Suède.

PH/D.R.

« Sur une demande de la fédération égyptienne de handball (FEHB), la fédération algérienne de handball (FAHB) a accepté l'idée d'organiser deux rencontres amicales entre les deux équipes nationales messieurs de ces deux pays » a-t-on après hier auprès de la FAHB. Cette décision, ajoute la même source, a été prise après concertation. « Les deux instances ont convenu d'organiser ces deux matches en France les 17 et 19

décembre prochain dans la région de Marseille » ajoute la FAHB. Les deux équipes nationales des deux pays profitent de ce fait de leur présence en France pour leur préparation en vue du Mondial 2011 en Suède afin de se rencontrer. La Sélection de Salah Boucekriou avait rencontré déjà par le passé cette sélection égyptienne en demi-finale de la coupe d'Afrique des nations qu'a abritée ce pays dernièrement. Avant de rencontrer les Pharaons, les Algériens

devraient rencontrer d'abord les équipes des clubs français d'Aix en Provence et d'Istres. En plus de ces tests amicaux, la formation algérienne jouera face à celle de la Tunisie les 21 et 22 Décembre prochain. Ensuite, deux autres rencontres amicales sont programmées les 27 et 28 décembre devant les Slovaques à Prague. Enfin, les Verts affronteront les Hongrois le 30 décembre prochain. Avant de rallier la Suède, les Verts boucleront leur préparation en France les 7 et 8

Janvier 2011. Pour rappel, l'équipe algérienne évoluera, lors du tour préliminaire du Mondial 2011, dans le groupe C avec la Croatie, le Danemark, la Serbie, la Roumanie et l'Australie.

Habib Labane désigné ambassadeur de l'IHF pour l'Algérie

La Fédération internationale de handball (IHF) a désigné le secrétaire général de la fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane comme ambassadeur pour l'Algérie. Sa mission consiste, selon l'instance nationale, est de promouvoir, en Algérie, le championnat du monde messieurs prévu en Suède, du 13 au 30 Janvier 2011. « Tahar Laban qui a été désigné par l'IHF aura comme mission de médiatiser un peu plus cette discipline qui sera appelée à occuper le devant de la scène sportive internationale en janvier 2011 » précise la fédération algérienne de handball

M. S.

JOURNÉE MONDIALE DE LA TOLÉRANCE

«La violence dans les stades» au menu d'une rencontre à Bouira

"La violence dans les stades" sera au centre d'une rencontre prévue à la fin de novembre courant à Bouira dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la tolérance qui coïncide avec le 16 novembre de chaque année, a-t-on indiqué à la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Les présidents des clubs de football de la wilaya, les présidents des comités de supporters, des entraîneurs sportifs ainsi que des représentants des clubs sportifs, des Scouts musulmans, de l'Union de wilaya de la jeunesse algérienne et de la Ligue de football ont été conviés à prendre part aux préparatifs de cette rencontre, organisée à l'initiative de la DJS, a-t-on précisé. Plusieurs communications liées au phénomène de la violence dans les stades seront données par des représentants des corps de sécurité, à savoir la Gendarmerie nationale, la Sûreté de wilaya, ainsi que la Protection civile lors de cette rencontre qui sera sanctionnée par une série de recommandations.

APS

PUB

IL ÉMET DE GRAVES ACCUSATIONS À L'ENCONTRE DU PRÉSIDENT DE LA FAF HANNACHI JETTE UN PAVÉ DANS LA MARE

Mohand-Cherif Hannachi a révélé, hier, que Mohamed Raouraoua lui aurait demandé d'arranger le match comptant pour La ligue des champions d'Afrique contre le club égyptien El Ahly El Misri.

PAR LOUNES BOUGACI

Une fois de plus, en moins de quinze jours, Hannachi a organisé, hier, une conférence de presse au siège de la Jeunesse sportive de Kabylie. Une fois de plus également, Hannachi s'en prend à Raouraoua qui semble devenir à ses yeux, « non plus l'adversaire numéro 1, mais l'ennemi numéro 1 au vu des propos acerbes qu'il prononce en évoquant le responsable de la FAF ». L'accusation formulée hier par Hannachi est très grave et ne peut pas rester sans suite, en tout état de cause.

La sortie médiatique de Hannachi, hier, n'est pas fortuite. Elle intervient après la notification de la décision de sa suspension pour une durée de deux ans par la Fédération algérienne de foot-ball.

Le boss du club kabyle, qui risque de ne plus l'être depuis le week-end écoulé et ce, pour au moins deux années, a estimé que Raouraoua lui tient rancune après son refus de satisfaire sa demande inhérente à l'arrangement du match contre le club égyptien.

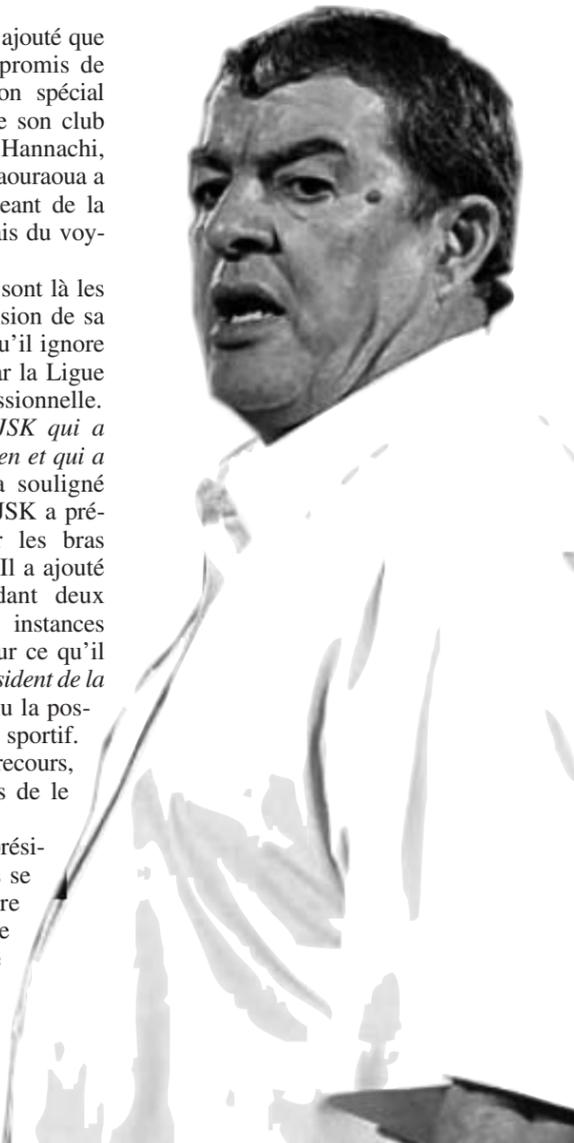
Mohand-Cherif Hannachi a ajouté que le président de la FAF lui a promis de s'acquitter des frais de l'avion spécial affrété pour le déplacement de son club vers le Nigeria. Puis, ajoute Hannachi, Raouraoua se serait rétracté. Raouraoua a ensuite adressé une note exigeant de la JSK la prise en charge des frais du voyage.

Hannachi a indiqué que ce sont là les raisons qui ont motivé la décision de sa suspension. Il a révélé aussi qu'il ignore si cette décision a été prise par la Ligue amateur ou par la Ligue professionnelle.

« La FAF veut casser la JSK qui a rendu espoir au football algérien et qui a fait mal à son président », a souligné Hannachi. Le président de la JSK a précisé qu'il n'allait pas rester les bras croisés suite à cette sanction. Il a ajouté qu'il allait se reposer pendant deux semaines avant d'alerter les instances nationales et internationales sur ce qu'il qualifie « d'agissements du président de la FAF ». Hannachi n'a pas exclu la possibilité de recourir au tribunal sportif. Quant à l'éventualité d'un recours, Hannachi a exprimé son refus de le faire.

Hannachi a affirmé que les présidents des clubs professionnels se réuniront le 24 novembre prochain à Alger pour débattre de toutes les questions de l'heure. Hannachi a-t-il encore le droit d'assister à cette rencontre après sa notification de la sanction par la FAF ? On le saura bientôt.

L. B.



LIGUE 1, USMH-JSK AUJOURD'HUI À 14H30

Les Canaris en péril à El Harrach

PAR MOURAD SALHI

Auteur d'un début de saison mi-figue mi-raisin, la JS Kabylie aura le devoir de rassurer ses nombreux supporters à l'occasion du match de la huitième journée de la ligue nationale une de football qu'elle disputera cet après-midi à partir de 14h30 face à l'USM Harrach au stade du 1er-Novembre d'El Mohammadia. Après six matchs joués jusqu'à présent en championnat avec onze points seulement récoltés, les poulains de Alain Geiger sont appelés aujourd'hui à relever le défi à l'issue de leur déplacement à Lavigerie pour donner la réplique au club local qui semble actuellement intraitable dans son antre et les trois matchs à domicile, sans laisser filer le moindre point, en attestent. En tout cas, la rencontre de cet après-midi est très importante pour les deux formations, l'équipe de Boualef Charef cherche à se racheter auprès de ses supporters après le match nul « at-home » ceux de l'entraîneur suisse Alain Geiger tenteront de revenir avec une bonne performance d'Alger pour, d'un côté retaper le moral et de l'autre pour bousculer la tradition selon laquelle les Harrachis sont imbattables dans leur fief.

Sur les trois rencontres à l'extérieur que cette formation du Djurdjura a livrées, quatre points seulement ont été glanés. Mise à part la victoire face au

CABB Arreridj, les coéquipiers de Yahia Chérif ont été tenus en échec deux fois. Ce qui veut dire que les Canaris ont du mal à s'imposer en ce début de saison à l'extérieur. Pour éviter que cela devienne une réalité, les Kabyles ont tout intérêt à se ressaisir au plus vite et inverser la tendance actuelle. Si possible dès cet après-midi sur la pelouse du 1er novembre d'Alger, là où les Kabyles sous la houlette de Amrouche et Karouf se sont inclinés déjà pour la dernière fois la saison écoulée sur le score, rappelons-le, de deux buts à un. L'unique but de la JSK fut l'œuvre de l'actuel joueur de la JSM Bejaia, Meftah.

Ils ont été, en outre, tenus en échec à deux reprises en 2008 et 2009. Cela veut dire que sur les trois derniers déplacements à Lavigerie la JSK n'a pu remporter aucune victoire. Peut-on dire que les choses vont changer cette saison pour la JSK, ou se contentera-elle, comme d'habitude, du match nul ? Bien sûr, la position actuelle au classement général (6e place avec 11 points) n'incite pas à autant de pessimisme, mais avec plus de volonté, le club peut retrouver sa sérénité pour repartir de l'avant.

Dans cette situation actuelle du club de la JSK, les joueurs devraient réagir positivement et rester surtout lucides et se concentrer uniquement sur leur sujet. Surtout que trois éléments ne sont pas concernés par ce voyage à Alger. Il s'agit

du Malien Coulibaly qui a rejoint la sélection de son pays, Mohamed Amine Aoudia qui a été retenu par le sélectionneur national Abdelhak Benchika pour prendre part au match amical que les Verts devraient jouer le 17 du mois en cours. Quand au milieu de terrain Abdenour Cherif El Ouazzani, il souffre toujours d'une blessure. Ce joueur sera peut-être disponible pour le prochain match en retard face au CR Belouizdad au stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou prévu le 23 du mois courant. De leur côté, Ziti et Belkalem qui ont été retenus par Azzedine Ait Djoudi en équipe olympique qui devrait rallier Tunis aujourd'hui pour un stage de préparation qui sera ponctué par deux matchs amicaux face à l'équipe tunisienne olympique les 14 et 17 de ce mois, ne rallieront l'EN qu'une fois qu'ils auront joué le match de cet après-midi.

Les locaux de leurs côtés n'ont qu'une seule idée en tête, c'est d'accrocher les Canaris aujourd'hui pour renouer avec la victoire et mettre fin à la guigne à chaque fois qu'ils rencontrent cette formation kabyle que d'aucuns considèrent comme la bête noire des Jaune et Noir. La formation harrachie sera une fois de plus privée des services de son excellent joueur Hanister qui a offert, rappelle-t-on, la saison passée le but de la victoire à son équipe face à ce même adversaire.

M. S.

L'Entente secouée par une crise à la veille de la Coupe de l'Unaf

Au lendemain de la 8^e journée du championnat professionnel de Ligue I, l'Entente de Sétif, qui a confirmé sa suprématie en s'imposant pour la 3^e fois en dehors de ses bases, se trouve plongée dans une grave crise en raison du boycott de pas moins de 14 joueurs dont les indemnités n'ont pas été versées depuis le mois de septembre.

Au départ, un accord de principe a été passé entre les frondeurs à la veille du départ du président Serrar pour les Lieux Saints, mais voilà que le conflit réapparaît à l'occasion de la reprise des entraînements jeudi dernier. Au total 5 joueurs étaient présents sur la pelouse du 8-Mai-45, au grand dam des dirigeants qui en dépit de négociations avec les joueurs ont vu ces derniers camper sur leurs positions et menacer de poursuivre leur mouvement de contestation jusqu'à « l'obtention de leurs droits ». Laïfaoui, qui figure parmi le groupe des contestataires qui n'ont pas perçu leur dû depuis 5 mois, préconise de passer la fête de l'Aïd en famille en attendant que la direction du club « trouve une solution et décide de régulariser le groupe des grévistes ». Mis à part Lemouchia, Djabou et Metref en stage avec l'équipe nationale, il s'agit de la totalité de l'effectif qui est concernée par ce mécontentement qui risque de compromettre les chances du représentant algérien en Coupe de l'Unaf, en sus des chances du club sétifien pour la course au championnat national où l'Entente de Sétif est logée à la tête du classement général avec 4 longueurs d'avance sur ses poursuivants. Et si le leader observe une trêve de 12 jours en raison des perturbations du calendrier du championnat national, le club privé par l'Italien s'apprête à disputer pas moins de 7 rencontres au cours du mois de décembre prochain, une course marathon qui devrait bénéficier non seulement d'une préparation physique intense, mais aussi psychologique pour une équipe dont les prétentions ne sont plus à décrire, une raison pour laquelle le coach sétifien a dû décliner les sollicitations du CS Constantine et du MSP Batna au cours de la trêve pour la mise sur pied de deux matches amicaux. Solinas, qui a conçu un programme spécifique de préparation, considère que son équipe est appelée à respecter une charge de travail spécifique par rapport à la charge du calendrier du mois de décembre. Pour rappel, l'Entente de Sétif a été soumise au « chamboulement » du calendrier de la Ligue nationale en disputant d'abord 5 matches en 2 semaines puis soumise à 2 périodes de repos forcé, d'abord au lendemain de la rencontre disputée face au MCEE, puis la libération pour 3 jours des joueurs afin de passer la fête de l'Aïd en famille.

A. B.

La sélection algérienne s'envole pour le Luxembourg

La sélection algérienne de football s'est envolée, hier matin, pour le Luxembourg où elle devra donner la réplique à son homologue luxembourgeoise mercredi prochain en match amical préparatoire, en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012. La délégation composée de joueurs évoluant en championnat, vont être rejoints sur place à partir de samedi par leurs coéquipiers qui jouent en Europe, appelés à disputer des matches de championnat locaux. En prévision de ce match amical, le sélectionneur national de football, Abdelhak Benchikha a convoqué vingt-deux joueurs, dont huit nouveaux. Ainsi, Mohamed Meftah, Zahir Zerdab, le gardien Si Mohamed Cedric (JSM Béjaia), Mohamed Amine Aoudia (JS Kabylie), Hocine Metref (ES Sétif), sont les joueurs locaux qui ont été convoqués par le coach national pour cette rencontre amicale. Le milieu du terrain du Havre (Ligue 2 française), Walid Mesloub, le défenseur de Nîmes Olympique (Ligue 2 française), Mehdi Mostefa, ainsi que l'attaquant de l'Union de Berlin (D2 allemande), Karim Benyamina, vont effectuer leur baptême de feu à l'occasion de ce match face au Luxembourg. Cette rencontre amicale entre dans le cadre de la préparation du match face au Maroc, prévu le 25 mars 2011 à Alger, comptant pour la 3^e journée des éliminatoires de la CAN-2012.

IMPLANTS MAMMAIRES

CONNAÎTRE LES RISQUES

Vous êtes sur le point d'opter pour une nouvelle poitrine. Mais certaines rumeurs ont refroidi vos ardeurs : ces implants sont-ils vraiment sûrs ? N'augmentent-ils pas le risque de cancer, notamment celui du sein ?... Savoir distinguer le vrai du faux.

PAR SORAYA HAKIM

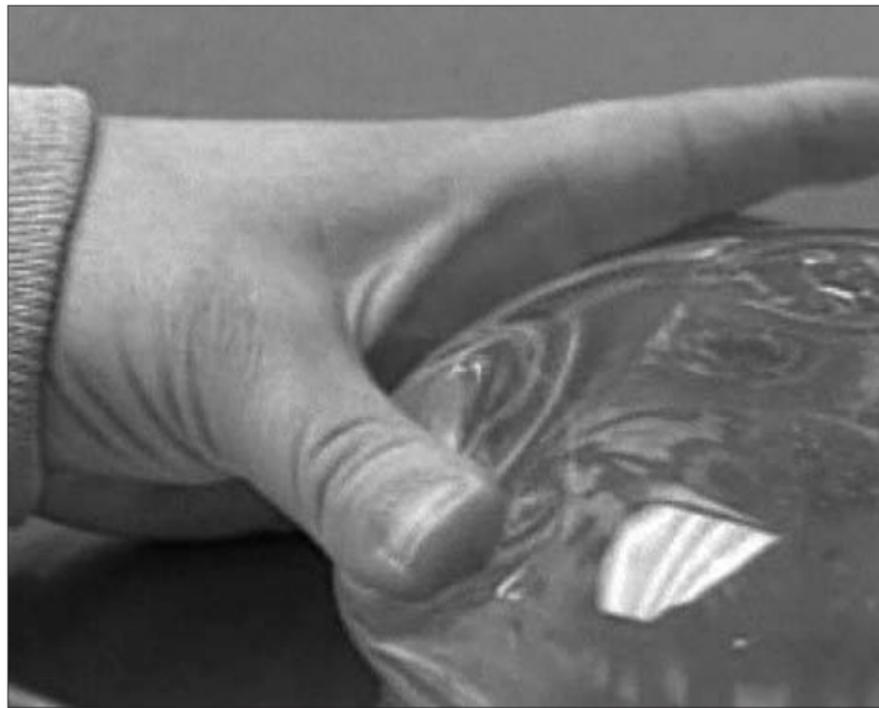
Comme les stars hollywoodiennes, vous avez envie de troquer votre bonnet A contre un bonnet C mais vous hésitez face à la mauvaise réputation des implants en silicone... Sachez à quel sein vous vouer.

La mauvaise réputation

Pour augmenter le volume de la poitrine, les chirurgiens esthétiques ont recours à des implants mammaires. Ces prothèses sont le plus souvent en gel de silicone, parce qu'il offre une grande diversité de forme et offre une texture très naturelle. Pendant de nombreuses années, le gel de silicone a été accusé de causer différents troubles : des maladies auto-immunes, rhumatologiques notamment (polyarthrite rhumatoïde notamment). Plusieurs études l'ont finalement lavé de tout soupçon. Le risque d'éclatement de la poche de gel de silicone a également été jugé minime. Ces implants favorisent-ils sur le long terme la survenue d'un cancer du sein ?

Pas plus de risque de cancer du sein !

Plusieurs études avaient déjà donné des résultats rassurants, certifiant que les femmes porteuses d'une prothèse mam-



maire ne présentaient pas plus de risque de cancer du sein. Mais ces données restaient limitées tant en nombre qu'en durée de suivi, jamais plus de 10 à 15 ans. Pour en avoir le cœur net, des chercheurs danois ont suivi près de 3 mille femmes ayant opté pour une augmentation mammaire entre 1973 et 1995. Avec un recul maximum de 30 ans, cette étude bénéficie du plus long suivi jamais réalisé sur le sujet.

Les résultats sont sans appel : aucun risque de cancer du sein supplémentaire n'a été enregistré chez les porteuses de prothèses mammaires. Les chercheurs ont même noté une baisse à peine significative de ce risque. Aucune autre augmentation du risque de cancer n'a été décelée chez ces femmes, en dehors de cancers de la peau superficiels (donc pas de mélanomes) qui pourraient être liés à des expositions

solaires plus importantes. Les femmes opérées passeraient-elles plus de temps au soleil, arborant leur nouvelle poitrine ?

Des complications sont possibles

Les implants mammaires en silicone n'augmentent donc pas le risque de cancer. Pas plus qu'il ne gêne l'allaitement, pour en finir avec certaines idées reçues. Notons, cependant, que la présence d'une telle prothèse a une influence sur les mammographies, les femmes opérées devront donc préciser au radiologue cette particularité pour que la technique soit adaptée.

Une "prothèse remplie de gel de silicone a une durée de vie que l'on ne peut estimer précisément a priori puisqu'elle dépend de l'éventuelle survenue de compli-

cation", parmi lesquelles :

La principale complication de ces implants est la "contracture capsulaire". La formation d'une capsule autour d'un implant relève d'une réaction normale de l'organisme qui forme une sorte de membrane, autour de tout tissu étranger afin de l'isoler et de se protéger. Mais dans certains cas, cette membrane s'épaissit pour former une coque fibreuse : c'est la contracture capsulaire. En fonction de sa gravité, la constitution de cette coque peut être douloureuse et entraîner des complications d'ordre esthétique nécessitant une nouvelle intervention.

Autre complication, la rupture est favorisée par un choc violent ou l'ancienneté de l'implant. Le gel peut alors rester dans l'enveloppe fibreuse qui entoure l'implant (il n'y a alors aucun symptôme) ou passer à travers, ce qui peut provoquer une réaction de l'organisme face à ce corps étranger et donc la formation de nodules (siliconomes) et parfois de ganglions inflammatoires. En cas de rupture symptomatique, l'implant sera extrait et remplacé chirurgicalement.

La formation de plis ou de vagues peuvent également apparaître avec des prothèses pré-remplies de gel plus souple. Cette complication esthétique peut entraîner une usure prématurée de l'implant et donc sa rupture.

Aussi, une femme qui a un implant peut s'attendre à avoir d'autres interventions dans sa vie pour que l'effet bénéfique de l'implant soit maintenu. Mais toutes les femmes opérées doivent faire l'objet d'un suivi pendant la première quinzaine suivant l'opération, 3 mois et 1 an plus tard. En cas de complication, de suspicion de complication ou de traumatisme, un contrôle sera nécessaire tous les 5 ans.

S. H. Source Doctissimo

L'ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES D'ALGER

Portes ouvertes sur la sensibilisation et la prévention

L'association des diabétiques de la wilaya d'Alger organise depuis mardi et durant toute une semaine des portes ouvertes à la Maison du diabète d'Alger à l'occasion de la célébration, le 14 novembre, de la Journée mondiale du diabète. Ces portes ouvertes, a indiqué le président de l'association M. Fayçal Ouhada, sont organisées en coordination avec l'Etablissement hospitalier de Kouba et celui de santé de proximité des Annassers dans le but de sensibiliser les malades sur la gravité des complications de cette pathologie et les informer sur les moyens de prévention. Plusieurs ateliers sont prévus à cet effet, dont celui sur l'alimentation saine du diabétique, animé par des nutritionnistes. Un deuxième atelier traitera du pied du diabétique et dispensera des conseils sur l'hygiène du pied afin d'éviter les graves complications pouvant mener à l'amputation ainsi que sur le choix des chaussettes et des chaussures et l'hygiène du pied et des ongles. Le troisième atelier consacré au dépistage précoce de la maladie a drainé une foule nombreuse venue s'enquérir de la procédure à suivre pour se faire dépister. Un autre espace a été aménagé pour mesurer sur place le taux de glycémie dans le sang des malades, un autre pour la sensibilisation et un troisième comprenant trois laboratoires "Live Scan" "Roche" et "Anchor" chargés d'expliquer le mode d'utilisation des appareils de mesure de la

glycémie dans le sang. Les citoyens trouveront sur place des dépliants contenant des informations simplifiées sur le sujet en arabe et en français. Après avoir noté que 10% des Algériens étaient atteints du diabète, le président de l'association a déconseillé la sédentarité et le tabagisme et recommandé la pratique du sport. L'obésité, a-t-il dit, augmente de 50% le

risque du diabète qui peut atteindre 70% si la maladie est héréditaire, selon la Fédération mondiale du diabète. Dr Hebitouche Abdelhafid, diabétologue chargé de la supervision et du suivi des ateliers a déclaré que ces portes ouvertes permettaient aux diabétiques de connaître leur maladie et les informaient sur la meilleure prise en charge. Il s'agit également de cla-

rifier les causes de la maladie et les moyens de prévention et de traitement, a-t-il ajouté, insistant sur l'importance d'un régime alimentaire sain, le suivi du traitement et la pratique du sport. Le spécialiste a, enfin, conseillé les citoyens de se faire dépister dès l'âge de quarante ans, précisant que le diabète de type 2 n'avait pas de symptômes. APS

LA COUPEROSE

DU ROUGE AUX JOUES

Non, la couperose ne concerne pas seulement les personnes âgées ayant un peu trop forcé sur la bouteille. 15% de la population seraient concernés. Due à une sensibilité cutanée, ce trouble de la microcirculation nécessite des soins particuliers adaptés à la résolution de cette disgrâce. Qu'on se le dise : nous ne sommes pas égaux devant la couperose. Les personnes à la peau fragile et aux yeux clairs seront plus fréquemment exposées à ce phénomène. De même, s'il n'y a pas de caractère héréditaire, lorsqu'un parent est atteint, le risque augmente pour ses enfants.

Une sensation de brûlure et d'échauffement

Les peaux sensibles réagissent aux agressions extérieures par une hyperactivité cutanée qui se traduit par des sensations de brûlure, de picotement,

d'échauffement et parfois des rougeurs. Diffuses et homogènes, elles sont localisées sur les joues, le nez, le front et le menton. Avec le temps, les petits vaisseaux dilatés, appelés télangiectasies, perdent de leur élasticité et la rougeur diffuse devient permanente. La couperose s'est installée. Outre son aspect inesthétique, la sensation de chaleur désagréable qu'elle génère est un réel handicap.

Attention aux facteurs favorisants !

L'apparition de la couperose est favorisée par certains facteurs qu'il vaut mieux savoir éviter. Parmi eux, on gardera en mémoire :

- La consommation d'épices ;
- L'alcool ;
- Le tabac ;
- Les plats très chauds ;
- Les variations brutales de température

qui déclenches des "flushes" ;

Les UV ;

Le stress.

Certaines périodes, telle que la grossesse, sont également plus à risque.

Pour atténuer les marques de la couperose

La plupart des toniques veineux prescrits ne font que diminuer les manifestations cutanées mais ne les font pas disparaître ces petits défauts superficiels. Votre médecin, quant à lui, dispose aujourd'hui de moyens efficaces et l'électrocoagulation laser pratiquée par un dermatologue permettra de venir à bout des télangiectasies. Si votre peau est fragile, n'oubliez pas de l'hydrater et de la protéger des agressions extérieures avec une crème de soin adaptée.

S. H.

Légumes confits à l'ail



Ingrédients

4 gousses d'ail
2 aubergines
4 petites courgettes
1 poivron rouge
1 poivron vert
6 tomates
1 branche de thym
1 feuille de laurier
3 c. à soupe d'huile d'olive

Préparation :

Laver tous les légumes. Éplucher les poivrons, ôter les pédoncules et retirer les graines.

Peler les tomates. Les couper en morceaux. Sans les éplucher, couper les aubergines et les courgettes en morceaux. Éplucher l'ail, et le presser. Dans un plat à gratin, verser 2 c. à soupe d'huile d'olive, ajouter la moitié des légumes. Mettre l'ail, le thym et le laurier. Saler poivrer. Recouvrir avec le reste des légumes et rectifier l'assaisonnement. Arroser d'une c. à soupe d'huile d'olive. Enfourner pour environ 1 h 30, en remuant très régulièrement pendant la cuisson. C'est aussi bon chaud que froid.

Gâteau à l'orange



Ingrédients :

4 oeufs (séparer le jaune du blanc)
500 ml de sucre
500 ml de farine
1 c à soupe de levure chimique
500 ml de jus d'orange fraîchement pressé

Préparation :

Battre les blancs d'oeuf jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Mettre de côté. Battre les jaunes d'oeuf en y ajoutant le sucre. Dans un autre bol, tamiser la farine et la poudre à pâte, les ajouter au mélange de jaunes d'oeuf en alternance avec une tasse (250 ml) de jus d'orange (trois portions sèches et deux portions liquides). Incorporer le blanc d'oeuf Verser dans le moule.

Cuire pendant 30 minutes Après avoir retiré le gâteau du four, faire des trous à l'aide d'une fourchette sur le dessus et y verser le reste du jus d'orange. Laisser refroidir dans le moule sur une grille. Couper en carrés pour servir.

SOINS, BEAUTÉ

Quelques règles avant de faire un masque

Précédé par un gommage du visage, le masque permet, selon les formules, de purifier ou d'hydrater en profondeur votre peau. C'est un concentré actif qui agit instantanément. C'est un complément des soins quotidien à renouveler une ou deux fois par semaine.

Comment optimiser ses effets ?

Pour mieux faciliter l'acheminement des actifs, il est important de débarrasser la surface de la peau de tout ce qui peut constituer un obstacle, les cellules mortes en particulier. On pratique donc un gommage, qui, grâce à ses petits grains, exerce une abrasion douce de la surface cutanée. Le masque pénètre ensuite plus aisément.

Comment (bien) l'appliquer ?

En général, mieux vaut appliquer le masque en texture épaisse. Déposez une bonne noisette de produit au creux de votre main avant de l'appliquer : à la même température que votre peau, il sera plus facilement absorbé. Si c'est un masque oxygénant ou purifiant, faites des mouvements circulaires en l'appliquant pour activer la microcirculation.

Laissez-le agir le temps nécessaire et absorbez le surplus à

l'aide de mouchoirs en papier, sans frotter. Selon les formules, il est quelque fois conseillé, de le rincer à l'eau tiède avec une compresse ou un coton doux. Pensez à bien lire la notice et à éviter de l'appliquer sur le contour des yeux si c'est indiqué, sous peine d'irriter cette zone fine et sensible. Dans le cas d'un masque purifiant, insistez bien sur la zone T (souvent plus grasse et plus sujette aux imperfections).

Comment savoir quel masque est fait pour moi ?

D'abord, il est essentiel de connaître votre type de peau avant de choisir tout produit. Les peaux grasses préféreront un masque purifiant, les peaux mixtes adopteront le masque rééquilibrant et enfin les peaux sèches choisiront un masque hydratant. Si vous avez la peau sensible, veillez à bien regarder les actifs présents dans le cosmétique pour ne pas irri-



ter votre peau. Le mieux est de choisir un masque apaisant, tout doux et qui calmera votre épiderme.

LAVÉ LE LINGE

Conservez la couleur des vêtements le plus longtemps possible



Lavage après lavage, vos vêtements préférés ont tendance à devenir fades. Petit à petit ils perdent de leur couleur et de leur éclat. A moins de suivre nos conseils d'entretien! Il existe en effet quelques petites astuces qui permettront de faire durer la couleur de vos vêtements.

Lors du lavage :

Lavez le plus souvent vos vêtements à 30 degrés. Un lavage trop chaud va en effet ternir vos couleurs. Vous pouvez conserver l'éclat et la couleur des vêtements tout en obtenant une propreté impeccable même à 30 degrés.

Le séchage :

C'est de ne jamais faire sécher vos vêtements directement au soleil. Cela risque de brûler petit à petit la fibre et ainsi réduire la durée de vie de la couleur. Choisissez plutôt de les faire sécher en intérieur. Si vous devez les sécher en extérieur, étendez les à l'envers et à l'abri du soleil.

Garder le bleu des jeans :

Enfin un petit truc si vous voulez garder le bleu de vos jeans. Avant de les porter, faites les tremper dans un bain d'eau très salée. Vous verrez la différence: résultat garanti!

A S T U C E S

Le bon chocolat pour les gâteaux



Si vous souhaitez réaliser une recette au chocolat, veillez bien à prendre un chocolat avec un minimum de 50% de cacao. En effet, cela vous assure un goût doux et sans arrière-goût amer.

Les blancs d'œufs idéals pour une mousse au chocolat



Avant de préparer une mousse au chocolat, veillez à sortir vos œufs du réfrigérateur. Des blancs d'œufs trop froids figeraient le chocolat.

Les vertus du yaourt



Compte tenu des acides qu'il renferme, le yaourt est idéal pour attendrir une viande ou un poisson. Laissez mariner ce que vous souhaitez attendrir dans un mélange de lait et de yaourt

Utiliser tout dans l'oignon nouveau



Les fanes coupées en petits morceaux sont un délice dans une salade ou on peut aussi les conserver pour les mettre dans un bouquet garni. Elles donneront un bon goût à un plat.

12 médecins spécialistes chinois pour les structures de santé à Khenchela

Douze médecins spécialistes chinois viennent d'être affectés aux structures sanitaires de la wilaya de Khenchela dans le cadre des accords de coopération entre l'Algérie et la Chine, a-t-on indiqué jeudi à la Direction de la santé. Les membres de la mission médicale chinoise, reçus mercredi par le directeur de la santé et les responsables des établissements sanitaires publics concernés,

ont entamé leurs activités médicales et chirurgicales. Quatre spécialistes en gynécologie-obstétrique ont été ainsi affectés à la maternité de Khenchela qui était confrontée jusque-là à un grand déficit en la matière. Les autres médecins spécialisés en chirurgie orthopédique, chirurgie générale, brûlures et ophtalmologie encadreront le nouvel hôpital de 120 lits du chef-lieu de wilaya. Par ailleurs, quatre médecins

nationaux, spécialisés en néphrologie et en réanimation ont été récemment affectés à l'hôpital Ali-Boussehaba de Khenchela, selon la même source qui précise que de jeunes médecins généralistes et chirurgiens-dentistes, nouvellement diplômés, seront prochainement recrutés pour l'encadrement des établissements de proximité de santé publique

Un nouvel ambassadeur d'Egypte en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Azz Eldin Fahmy Mahmoud, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République arabe d'Egypte auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Peine capitale par contumace à l'encontre de cinq terroristes à Boumerdès

Cinq individus convaincus de terrorisme et actuellement en fuite ont été condamnés jeudi à la peine capitale par contumace par le tribunal criminel de Boumerdès. Statuant dans une première affaire, le tribunal a condamné S. Belkacem, à la peine capitale pour "constitution d'un groupe terroriste armé", selon l'arrêt de renvoi. Dans une deuxième affai-

re, les nommés T. Zoheir et D. Fodil, ont été condamnés à la même peine pour des chefs d'inculpation "d'adhésion à groupe terroriste armé" et "vol à main armée". Jugés dans une troisième affaire pour "constitution d'un groupe terroriste armé" et "port d'arme prohibée", les nommés H. Abdelmalek et H. Mohamed, ont été également condamnés à la peine capitale.

Cheikh Abderrahmane Djilali n'est plus

Cheikh Abderrahmane Djilali est décédé dans la nuit de jeudi à vendredi à l'hôpital de Aïn Taya (Alger) à l'âge de 103 ans a-t-on appris auprès de sa famille. Cet érudit était connu pour ses émissions radiophoniques et télévisuelles sur les hadiths du Prophète (QSSL) et les fatwas. Professeur universitaire et enseignant en fiqh maliki, Cheikh Abderrahmane Djilali a reçu le Grand Prix Littéraire d'Alger en 1960 et d'une attestation de mérite remis par le président de la République en 1987. Né le 9 février 1908 à Bologhine (Alger), l'érudit Abderrahmane Djilali a appris le Saint Coran dans les mosquées et Zaouias de plusieurs chouyoukhs à l'instar de Abdelhamid Ben Samaya et était le disciple de Cheikh Moloud El Zribi El Azhari et Cheikh El Hafnaoui et devint



savant dans les sciences de la chariaa et du fiqh. Cheikh Abderrahmane Djilali a été inhumé, hier, la prière du vendredi au cimetière Sidi Mhamed à Alger.

Le Parlement algérien participe à la 56^e session de l'Assemblée parlementaire de l'Otan

Une délégation commune aux deux chambres du Parlement algérien participera aux travaux de la 56^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'Alliance Atlantique Nord (Otan) prévue entre le 12 et le 16 novembre dans la capitale polonaise, Varsovie. Dans un communiqué publié jeudi, le Conseil de la Nation a précisé que le programme de cette ses-

sion, au cours de laquelle la délégation algérienne sera conduite par Mustapha Cheloufi, président de la commission de défense nationale au Conseil, comportera l'examen de l'ordre du jour de la réunion des groupes politiques et la réunion des commissions de l'Assemblée outre l'examen des décisions et recommandations de ces commissions.

10 personnes blessées dans une explosion de gaz à Batna

Dix personnes ont été blessées, atteintes notamment de brûlures à divers degrés, à la suite d'une explosion de gaz survenue mercredi en début de soirée dans un domicile de la cité Chouhada de Batna, a-t-on appris jeudi de la Protection civile. La puissance de l'explosion survenue vers 19h30 a occasionné des dégâts à six habitations avant que les

sapeurs-pompiers n'interviennent avec célérité pour limiter les dégâts, a-t-on ajouté de même source.

Les blessés âgés entre 2 et 74 ans ont été évacués vers le centre hospitalo-universitaire de Batna, tandis qu'une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Un plan maghrébin pour la lutte contre la désertification

ULes grands axes d'actualisation du programme maghrébin de lutte contre la désertification pour la décennie 2011-2020 ont été élaborés par le Comité maghrébin permanent de l'environnement durable et de la lutte contre la désertification, indique jeudi à Rabat un communiqué du secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Ce programme du comité, organe de la commission ministérielle de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) pour la sécurité alimentaire, prévoit la mise en place d'une structure développée de surveillance précoce contre la sécheresse et les catastrophes naturelles dans la région, l'augmentation des potentialités des pays de l'UMA contre ce fléau afin d'atténuer les effets négatifs sur le développement et sur la vie des citoyens. Ce comité, réuni mardi et mercredi, a examiné les voies et moyens d'intégrer les plans d'action nationaux et maghrébins de lutte contre la désertification en vue de garantir une synergie dans les efforts déployés et les adapter aux changements climatiques en tenant compte les nouvelles orientations dans ce domaine.

En vue d'une position maghrébine unifiée avant la tenue du congrès international des parties signataires de la convention des Nations unies de lutte contre la désertification, prévue à la fin 2011, le comité a appelé à la poursuite de l'exécution des dispositions de cette convention en l'adaptant aux réalités nationale et régionale. Le comité rappelle que le programme maghrébin de lutte contre la désertification adopté en 1999 à Alger a permis d'exécuter des programmes communs dans les zones les plus fragiles en utilisant des efforts propres et communs de l'UMA.

La commission ministérielle de l'Union du Maghreb arabe (UMA) pour la sécurité alimentaire doit se réunir à Alger à la fin novembre prochain pour étudier les propositions d'actualisation en fonction du contexte international dans le domaine de la lutte contre la désertification et des changements climatiques et biologiques, indique encore le communiqué du SG de l'UMA. Le programme maghrébin de lutte contre la désertification (PASR) a été adopté à Alger en 1999. Il s'inscrit dans le cadre de l'application de la Charte maghrébine sur la protection de l'environnement et du développement durable adoptée à Nouakchott en novembre 1992.

Les cinq pays de l'Union du Maghreb arabe sont membres de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification entrée en vigueur depuis 1996.

APS



En vue d'une position maghrébine unifiée avant la tenue du congrès international des parties signataires de la convention des Nations unies de lutte contre la désertification, prévue à la fin 2011, le comité a appelé à la poursuite de l'exécution des dispositions de cette convention en l'adaptant aux réalités nationale et régionale.



INSOLITE

Un immeuble de 15 étages construit en seulement 6 jours !



En Chine, des ouvriers ont réussi l'incroyable exploit de bâtir un hôtel de 15 étages en moins d'une semaine. Depuis quelques années, la Chine se développe à une vitesse impressionnante. Cette année encore, la croissance du pays devrait être de l'ordre de 10%, alors que celle de la France ne dépassera pas les 1,5%. Pour continuer à grandir, la

République populaire doit construire, et vite. Une entreprise du pays l'a parfaitement compris, et a réussi à bâtir un hôtel de 15 étages en moins d'une semaine ! Si les fondations étaient déjà installées, il n'a fallu que 6 jours aux nombreux ouvriers présents sur le chantier pour assembler toutes les composantes de l'immeuble, des étages aux fenêtres.

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h29	Fadjr : 5h32	Fadjr : 5h33	Fadjr : 5h40	Fadjr : 5h48	Fadjr : 5h59	Fadjr : 6h02	Fadjr : 6h04
Dohr : 12h14	Dohr : 12h17	Dohr : 12h18	Dohr : 12h24	Dohr : 12h33	Dohr : 12h44	Dohr : 12h47	Dohr : 12h50
Asr : 15h01	Asr : 15h04	Asr : 15h06	Asr : 15h12	Asr : 15h20	Asr : 15h33	Asr : 15h37	Asr : 15h41
Maghreb : 17h22	Maghreb : 17h25	Maghreb : 17h27	Maghreb : 17h33	Maghreb : 17h41	Maghreb : 17h54	Maghreb : 17h58	Maghreb : 18h02
Icha : 18h48	Icha : 18h52	Icha : 18h53	Icha : 18h59	Icha : 19h07	Icha : 19h20	Icha : 19h23	Icha : 19h26

ALORS QUE L'ÉLAN DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE S'INTENSIFIE

EL AYOUN SOUFFRE LE MARTYRE

L'élan de solidarité internationale avec le peuple sahraoui ne faiblit pas, au même moment où El Ayoun occupée reste assiégée de toutes parts par les forces coloniales marocaines. Plusieurs manifestations et rassemblements ont eu lieu, jeudi dernier, notamment à Alger-Centre, pour « condamner » l'attaque « barbare » perpétrée lundi dernier par les forces coloniales marocaines à El Ayoun.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Le bilan des victimes dans la ville d'El Ayoun s'alourdit de jour en jour. Le nombre de morts s'est déjà élevé à plus de 25, depuis le début, lundi dernier, des affrontements suite à l'assaut des forces militaires marocaines sur le camp de Gdaim Izik. Ce même camp où se sont réfugiés plus de 25 mille Sahraouis. Le nombre de blessés, selon les premiers bilans provisoires, avoisine les 800 personnes et celui des détenus dépasse les 180, dont de mineurs, pour la plupart. L'élan de solidarité internationale avec le peuple sahraoui ne faiblit pas, au même moment où El Ayoun occupée reste assiégée de toutes parts par



Les élans de solidarité au peuple sahraoui affluent de toutes parts.

les forces coloniales marocaines. Plusieurs manifestations et rassemblements ont eu lieu, jeudi dernier, notamment à Alger-Centre pour « condamner » l'attaque « barbare » perpétrée lundi dernier, par les forces coloniales marocaines à El Ayoun, capitale occupée du Sahara occidental. En Italie, a-t-on appris, une grande manifestation a été organisée, hier, devant le siège de l'ambassade marocaine, conduite par plusieurs associations de soutien au peuple sahraoui. Aujourd'hui, ce sera à Madrid que se tiendra une grande manifestation pour, a-t-on expliqué, « dénoncer » l'acte barbare des autorités coloniales, mais aussi appeler le

gouvernement espagnol à réagir et mettre la pression sur le Maroc pour le dissuader de poursuivre sa politique de répression. Côté français, le président Nicolas Sarkozy a été destinataire d'une lettre envoyée par les représentants de la société civile française. Ces derniers, a-t-on indiqué, appellent le président français à intervenir pour mettre fin « au massacre » perpétré par le régime marocain. Selon le représentant du front Polisario en France, Omar Mansour, la situation dans la ville d'El Ayoun demeure critique. « Les familles sahraouies continuent de découvrir des cadavres dans le campement de Gdaim Izik et ses alentours », a-t-il déclaré, avant

d'ajouter que « jusqu'à présent elles (les familles) ont dénombré plus de 50 morts, certains noyés dans une citerne souterraine, d'autres abattus alors que d'autres ont été écrasés par camions. Parmi eux, des femmes, des jeunes et des enfants ». Face à la gravité de la situation, plusieurs associations de solidarité, notamment en Europe, ont affiché leur crainte. « Le Maroc opère un nettoyage ethnique au Sahara occidental », a annoncé Omar Mansour, dans une déclaration rendue publique, jeudi dernier. « Ces derniers jours le Maroc a donné le feu vert à des milices de colons marocains encadrés par des policiers en civil pour procéder à la chasse aux Sahraouis à El Ayoun et à la destruction de leurs biens et de leurs maisons avec la liberté de battre et abattre ceux qui s'y opposent », a-t-il affirmé. Jusqu'à hier, plus de 120 Sahraouis ont été détenus et torturés avant d'être relâchés. La majorité d'entre eux, sont des mineurs, a-t-on signalé. A cet effet, en l'absence d'une quelconque pression sur les autorités coloniales, a averti le représentant du front Polisario en France, « la situation risque de prendre des proportions qui menacent de détériorer davantage la stabilité au Sahara Occidental et au Maroc ». Le témoignage des rares étrangers ayant assisté aux affrontements de lundi passé, parlent d'« un

véritable génocide ». Le fait que la capitale occupée du Sahara occidental soit plongée dans l'isolement total n'est que la preuve irréfutable qui confirme les craintes des Sahraouis et de la communauté internationale, sommes-nous tentés de dire. La ville assiégée, peut-on également dire, est transformée en une « geôle à ciel ouvert ». Selon nos informations, l'école élémentaire Morabitin, qui se trouve à l'avenue Smara, a été investie par les militaires marocains et transformée en caserne. D'autant plus, a-t-on indiqué, que parmi les Sahraouis tués, lundi dernier, figure Mahmoud Baba Elgargar, de nationalité espagnole, marié et père de deux enfants en bas âge, Saad qui a 4 ans et Aya qui a 2 ans. Le consul espagnol des affaires étrangères, a, à ce propos, demandé, à Rabat, des explications sur les circonstances de la mort du Sahraoui, détenteur de la nationalité espagnole. Une enquête a été ouverte. Et pis, pendant ce temps, le Maroc continue dans sa politique de « sourd » défiant la communauté internationale et les appels qui se sont élevés de par le monde. C'est dire, l'indifférence du régime de Mohamed VI, qui peut-on déduire, « est loin de se soucier de la réaction de ses propres alliés même », en l'occurrence l'Espagne et la France.

M. B.

Publicite